

**SIX ANS DE GISCARDISME : UN BILAN ACCABLANT**

M 2384 - 4 - 4,50 F

*Prolétaires  
de tous les pays,  
peuples et nations opprimés,  
unissez-vous !*

Organe central  
du Parti  
Communiste Révolutionnaire  
marxiste-léniniste

# pour le socialisme

HEBDOMADAIRE - SEMAINE DU 21 AU 27 MAI 1980 - N°4

4,50 F

## plogoff ~ résistance

Rassemblement de lutte  
et de soutien les 24-25-26 mai



**Intérim 80 :  
quelle prise en charge  
syndicale**  
La réponse de la CFDT

# Pour la défense du marxisme

**C**E n'est pas d'aujourd'hui que dattent les attaques les plus diverses contre le marxisme. Attaques haineuses, rageuses des forces de droite les plus réactionnaires, du fascisme et de l'obscurantisme momentanément triomphants, qui ont fait couler à flots le sang des révolutionnaires, rempli les bagnes et les prisons, persécuté jusqu'à ceux qui refusent de s'associer à la curée, parmi les esprits libéraux. Que de pays vivent encore sous le joug de cette terreur blanche, de l'Indonésie au Chili, de l'Argentine à la Corée du Sud!

Mais il est bien sûr d'autres tentatives pour étouffer le marxisme. Incessantes tentatives pour le présenter comme une idéologie dépassée, vieillote, récusée par le développement des sciences et le cours de l'histoire, tentatives plus subtiles et plus dangereuses pour lui ôter tout contenu révolutionnaire, à l'intérieur même des formations, des partis et des états qui toutefois s'en réclament, mais l'aménagent, le réforment et le révisent en fonction de leurs intérêts propres.

On aurait tort, de ce point de vue, de négliger ou de sous-estimer l'intense effort idéologique entrepris depuis quelques années pour combattre le marxisme. Cet effort, comme il est peu surprenant, coïncide assez clairement avec le développement dans notre pays de la crise économique, politique et idéologique apparue au milieu des années 70. Il est en effet plus particulièrement nécessaire dans de telles périodes de désarmer moralement le mouvement ouvrier, au moment où il subit, dans ses conditions concrètes de vie, dans ses conditions de travail et dans l'organisation même de ses moyens de résister, de sévères attaques. Mais d'où vient cette offensive et comment se présente-t-elle, et surtout comment lui faire front?

Aux tentatives constantes des principaux représentants des classes exploiteuses pour présenter le marxisme comme un mythe dangereux et la lutte de classe comme un phénomène archaïque, destiné à disparaître avec l'amélioration progressive du sort de chacun, aux efforts entrepris de longue date pour dénaturer le marxisme en l'amputant, avec la théorie du passage pacifique au socialisme et le rejet de la dictature du prolétariat, de son fonds révolutionnaire, est venu s'ajouter le passage progressif, mais massif d'une large frange de l'intelligentsia aux positions anti-marxistes. Cet événement en quelque sorte n'est pas anodin.

Qu'importe, diront certains, si quelques intellectuels, après s'être égarés dans la phrase révolutionnaire et l'exaltation pour les mouvements de libération nationale ou la révolution culturelle chinoise, retournent au bercail, n'en va-t-il pas ainsi avec ces êtres instables, ces compagnons de route, qui, périodiquement, renient leur engagement précaire? L'essentiel n'est-il pas ailleurs, dans l'effort à engager pour que le prolétariat mène avec force sa lutte contre la bourgeoisie?

Un tel point de vue n'est pas réaliste, pour la raison suivante que l'essor du mouvement révolutionnaire ne peut être dissocié d'une avancée idéologique et d'une participation active à la lutte d'idées, qui parcourt la société toute entière. S'il ne borne pas ses intentions à devenir seulement un groupe de pression, dans les limites de la société capitaliste, mais s'il se présente comme porteur d'une société alternative, le mouvement ouvrier ne peut se désintéresser de la bataille d'idées, il ne peut prendre son

parti du surgissement, sous les habits du nouveau, de conceptions, de théories, de systèmes d'explication qui remodelent l'idéologie dominante, exercent une influence allant bien au-delà des couches exploiteuses, mais concernent de larges couches de la jeunesse scolarisée, des intellectuels, mais aussi des syndicalistes et des militants d'associations et de mouvements divers.

Or, en nous bornant ici à une présentation plus que schématique, comment se présente dans ses grands traits, cette remise en cause du marxisme, par une intelligentsia qui fait grand bruit, parfois frauduleusement d'ailleurs, de son passé militant et de ses rêves perdus?

Elle se présente sous la forme du désenchantement, de la découverte et du refus.

Désenchantement par rapport au cours, sinueux certes, des systèmes socialistes, désenchantement (et adieux) vis à vis du prolétariat. Découverte du «goulag» devenu l'horizon indépassable de toute pensée politique aujourd'hui. Refus d'un système cohérent d'explication du réel, jugé mystificateur et porteur du projet totalitaire. En fait, on assiste à la substitution d'un jugement philosophique à une analyse opératoire de réalités historiques et concrètes. C'est bien pour cela que ce qu'on appelle la «nouvelle philosophie» a connu la vogue que l'on sait, même si sa stérilité commence aujourd'hui à apparaître, et si l'on découvre peu à peu, dans toute l'argumentation élaborée avec artifice, l'extrême simplicité du raisonnement, réduit à la réhabilitation du libéralisme. Mais, dans le même temps, et de divers côtés, la réinterprétation de l'histoire, comme dans l'évaluation des découverts

scientifiques, on assiste à une série de tentatives qui visent à présenter le réel comme un ensemble disparate et discontinu de processus, obéissant chacun à sa logique propre, on assiste à un morcellement et à un éclatement de l'objet même de la connaissance. Tout système cohérent d'explication de la réalité est récusé en tant que système, tout sens est dénié à l'histoire.

Cet effort idéologique a évidemment ses conséquences politiques, car dans le même moment, on tente de prouver que la révolution ne saurait rien changer, que la rupture qualitative n'est qu'une illusion, bref que si les choses ne sauraient rester stables et immuables, leur évolution est imprévisible. Aussi, à quoi bon lutter, à quoi bon s'inscrire dans un projet stratégique pour parvenir au socialisme, alors même que la logique, dialectique, de succession des formations sociales a volé en éclats au profit d'un relativisme absolu et d'une indétermination totale?

Les communistes ne sauraient subir, sans réagir, cet assaut idéologique de grande envergure. Il y va de leur capacité à construire une nouvelle hégémonie. Pour cela, ils doivent à la fois, démontrer, à la lumière du marxisme, les procès qui sont faits — et avec quelle désinvolture aujourd'hui — à leur doctrine, et s'efforcer de l'enrichir, de la refonder, là où elle a été insuffisamment développée ou dénaturée par l'économisme et le révisionnisme. Ils doivent aussi associer, à cette tâche, tous ceux, qui, même pour partie, se sentent concernés par la défense et l'enrichissement du marxisme et qui ne baissent pas la tête dès que, l'idéologie de la guerre froide à la bouche, on essaie de les faire taire.

## Des luttes, il y en a !

■ C'est un fait, il y a en ce moment un regain de combativité parmi les travailleurs qui se traduit par une augmentation — limitée sans doute mais bien réelle pourtant — des luttes grévistes. C'est plutôt dans les PME que se localise cette recrudescence de mouvements.

D'une manière générale, le mécontentement des travailleurs s'amplifie. Il a eu l'occasion de s'exprimer dans les actions pour la défense de la Sécurité sociale, particulièrement le 13 mai.

C'est dans ce contexte que l'on croit discerner une sorte de pause dans la polémique syndicale qui fait rage depuis plusieurs semaines. La CGT, la CFDT et la FEN sont même parvenues à un accord pour réaliser en communs des actions, vendredi 23 mai, contre la convention «médecins - Sécurité sociale».

On en entend guère parler ; en général, les grands moyens d'information font le silence dessus et pourtant elles existent et connaissent même un certain développement depuis quelque temps. C'est incontestable, il y a en ce moment un certain nombre de luttes qui se mènent dans les entreprises. En général, c'est plutôt dans les PME qu'elles se localisent. C'est sans doute pourquoi elles n'ont pas directement une résonance nationale. Cependant, elles se développent et, quand les conditions d'efficacité sont réunies, marquent des points. Derniers en date, on apprend, mardi 20 mai, que les travailleurs de la société SGETPI qui participe au chantier nucléaire de Gravelines venaient de reprendre le travail après plus de trois semaines d'occupation et avec près de 300 francs d'augmentation.

Evidemment, il ne s'agit pas d'exagérer ni la portée, ni la signification de ces luttes. Mais,

même les plus pessimistes sont bien obligés d'admettre cette donnée de la situation actuelle.

### Le mécontentement grandit

D'ailleurs, le mécontentement des travailleurs s'amplifie. Beaucoup de gens ont été surpris de la participation relativement importante aux actions contre les graves attaques préméditées par le gouvernement contre les droits des travailleurs à la Sécurité sociale. Plus profondément, on a senti que les actions, les débrayages, les manifestations réalisées par exemple le 13 mai, étaient porteurs d'une colère dépassant largement le déjà grave problème des restrictions au droit à la santé. On y a vu et entendu la révolte contre les bas salaires, les mauvaises conditions de travail, le chômage.

Toute la question est de savoir comment concrétiser ce potentiel



de révolte bien réel qui existe en luttes résolues, unitaires, efficaces.

De ce point de vue, on ne peut pas dire que les propositions confédérales soient vraiment adaptées. Oui, bien sûr, il y a des difficultés à mobiliser, il ne suffit pas d'appuyer sur un bouton pour que ça réponde. Cependant, il faut lever une vieille ambiguïté ; une fois de plus : l'on nous présente la série «24 avril-1<sup>er</sup> Mai-13 mai» comme le fin du fin, les temps forts de l'action revendicative. Or, de très nombreux travailleurs et militants qui participaient à ces journées (comme à d'autres d'ailleurs) en

attendent plus, persistent à les considérer comme point de départ plutôt que d'arrivée ou prennent cela parce qu'il n'y a pas autre chose.

### Travailler à la construction du rapport de forces

Ainsi l'on en arrive à une situation contradictoire : d'une part, ces journées contribuent à «changer le climat», permettent au mécontentement d'une partie des travailleurs de s'exprimer ; d'autre part, la logique dans la

quelle elles s'inscrivent ne leur permet pas de dépasser un certain cadre et de «servir de tremplin» à des luttes, nécessairement dures aujourd'hui si l'on veut arracher des revendications.

Pour sortir du dilemme «*jour-née d'action ou pas*», l'essentiel est de travailler à la mobilisation, à la définition des objectifs revendicatifs et des moyens de lutte adaptés pour construire progressivement le nécessaire rapport de forces ; sur le terrain, à la base, dans les boîtes ; et dans l'unité !

G.P.

## 6 ans de giscardisme : un bilan accablant

■ Giscard, n'en doutons pas, est animé d'une ardente ambition : celle de laisser son nom dans l'histoire. A preuve sa déclaration prononcée d'un ton solennel au soir de son élection, le 19 mai 1974 : «*De ce jour date une ère nouvelle de la politique française*»; à preuve sa volonté constamment affichée de s'élever au-dessus de la mêlée, fut-ce sur une simple colline comme en ce 19 mai 1980; à preuve encore ce besoin de tirer le bilan de 6 ans d'exercice du pouvoir, pour bien marquer ce qui a été fait, et surtout ce qui sera fait si le dit Giscard reste au sommet de l'Etat quelques années encore...

Mais justement, qu'est-ce donc qui a été fait?

On connaît le postulat giscardien, tel qu'il a été maintes fois exprimé depuis «*Démocratie Française*», et tel qu'il le sera lors de la campagne électorale : «*la crise de l'énergie a marqué une usure historique et donné le départ à des temps nouveaux*». Ces «*temps nouveaux*» requièrent une «*nouvelle croissance*», plus modérée, et à laquelle chaque français, pris individuellement, et chaque groupe social devrait s'adapter. Mutation difficile, en raison de l'environnement international, mais aussi, et surtout, à cause «*des résistances, des raideurs psychologiques négatives*».

A la barre du navire de l'Etat, le président Giscard se doit donc de conduire le pays vers ces horizons nouveaux, en prenant soin d'éviter les écueils tout en gardant solidement le cap. Epreuve difficile, de longue haleine, et qui à tout le moins nécessite un second septennat.

L'ennui, pour Giscard, c'est que la réalité est toute autre. Qu'est-ce donc que les 6 années de pouvoir de l'actuel président de la République ?

### 6 années, 3 plans différents

L'euphorie, tout d'abord, mais une euphorie qu'il faut mettre sur le compte de la démagogie électorale, puis qu'aussi bien le nouveau président Giscard a été pendant de longues années ministre des Finances, et à ce titre largement responsable de la politique passée : en mars 1974, la situation est présentée comme rose. Certes, il y a la hausse des prix, mais «*nous connaissons les moyens de la lutte contre l'inflation aussi bien que quiconque, et nous n'avons rien à inventer en la matière*». Quant au chômage qui menace, il sera vite résolu : «*Avec une croissance moyenne de 5 % qui est vraisemblable durant les prochaines années, on dégage un surplus de recettes budgétaires et sociales pour y faire face*» (interview au Monde, 3 mai 1974).

Une fois élu, Giscard abandonne cette démagogie là. A l'été 1974, on tire à boulets rouges sur l'inflation, avec le plan

Qu'y aura-t-il dans les colonnes du bilan giscardien quand viendra l'heure de le dresser, à l'approche des présidentielles ? Sans doute faudra-t-il évoquer des gadgets éphémères, le rythme ralenti de la Marseillaise, les repas «*pris à l'improviste*» dans les familles françaises, le défilé du 14 juillet déplacé, le petit déjeuner avec les éboueurs du faubourg Saint-Honoré, ou l'octroi d'un bref ministère à Servan-Schreiber. Sans doute faudra-t-il rappeler ces promesses malencontreusement faites pendant la campagne électorale de 1974, comme «*la réduction du mandat présidentiel à cinq années*», ou encore cette «*évolution de la loi électorale afin que les minorités importantes soient représentées au Par-*

lement». Sans doute faudra-t-il s'attarder sur cette idée de «*majorité élargie*» qui a si lamentablement échoué, ou sur cet «*objectif prioritaire*» de faire «*l'Europe politique en 1980*», dans cette année où justement l'Europe est mal en point. Sans doute enfin, faudra-t-il examiner ce qu'a été le rôle et l'action de Giscard face aux tensions internationales. Mais d'ores et déjà, deux questions - essentielles - valent qu'on s'y arrête : le «*sixtennat*» de Giscard aura été marqué par une aggravation sans précédent des conditions de vie des masses, et par une restriction significative des libertés.

# 1974 - 1980 : chômage : + 200 % prix : + 61 %

Fourcade. Objectif officiel : faire cesser la hausse galopante des prix, et rétablir l'équilibre du commerce extérieur. Objectif réel : amorcer l'assainissement de l'appareil productif français, par l'élimination des «*canards boiteux*», et rétablir la monnaie. Au regard des objectifs de la bourgeoisie, les résultats sont mitigés. Quand aux travailleurs, c'est par dizaines de milliers qu'ils sont précipités au chômage le rythme de 1 000 nouveaux chômeurs chaque jour est largement dépassé en cet automne 1974. D'où la concession gouvernementale de l'indemnisation à 90 % des «*licenciés économiques*», signées le 4 octobre, mais qui sera, on le sait, supprimée en 1979.

Un an plus tard, à l'automne 1975, c'est le revirement complet, avec le plan de relance Chirac. Il s'agit de s'en prendre essentiellement au chômage dont les conséquences inquiètent le pouvoir, tant du point de vue économique que politique. Résultat : la hausse des prix reprend son rythme de fin 1973 - début 1974, tandis que le chômage «*tend à s'accroître dans des proportions moindres*», selon une formule qui sera souvent reprise.

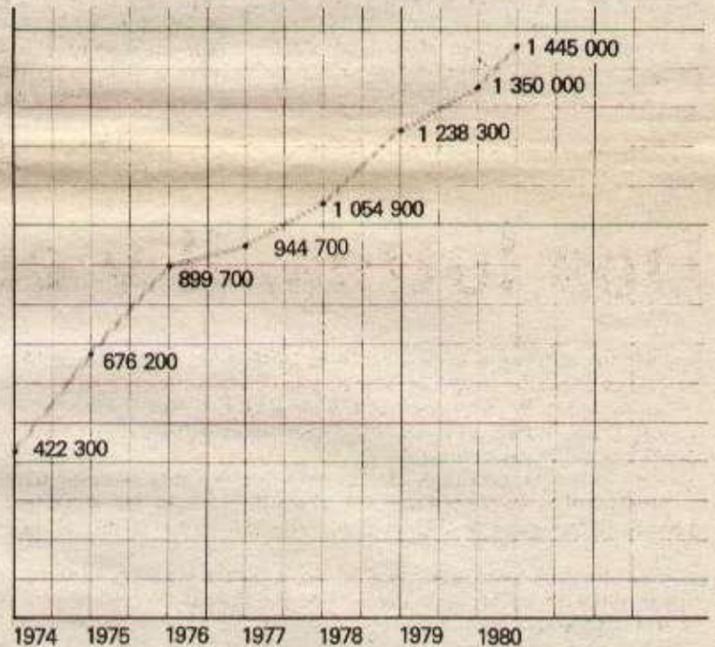
Succédant à deux formules apparemment contradictoires, mais proches dans leurs conséquences pour les travailleurs, le plan Barre mis en chantier en septembre 1976 aura au moins un mérite : celui de la clarté. Plus question de «*sortir du tunnel*», plus question de juguler de manière significative la hausse des prix ou de faire diminuer le chômage dans un proche avenir. Selon le vocabulaire officiel, l'heure est à la «*modération*», quand ce n'est pas aux «*sacrifices*». Les fruits de ces sacrifices, arriveront «*dans trois ans*» dit d'abord Barre, avant d'avouer, en 1979, ne pas pouvoir fixer d'échéances.

6 ans de régime giscardien, et trois plans différents, voire contradictoires dans leurs objectifs officiels. Voilà déjà qui remet en cause l'idée d'une orientations définie dès 1974, et à laquelle le président ne dérogerait pas. Trois raisons au moins peuvent être avancées pour expliquer ces évolutions : l'environnement international, tout d'abord, tant il

est vrai que la bourgeoisie française est contrainte d'adapter sa politique en fonction de l'action des pays producteurs de pétrole ou de matières premières, comme en fonction des pressions des super-puissances. Les considérations de politique intérieure, ensuite de 1974 à 1976, le muris-

Non, parce que Giscard, depuis son accession au pouvoir, a poursuivi le même dessein méthodique de faire payer la crise aux travailleurs.

D'abord maquillée de considérations oiseuses, puis affirmée cyniquement avec Barre, la politique giscardienne vise essentiel-



Le chômage sous le règne de Giscard

sement des contradictions Chirac (alors premier ministre) - Giscard a bien évidemment influé sur les orientations gouvernementales. Troisième raison enfin, l'état même de l'appareil politique français : l'élimination des «*canards boiteux*» - qui se sont avérés beaucoup plus nombreux que ne le pensait le pouvoir - ne pouvait se faire sans que des résistances ne s'opèrent au niveau même du patronat.

### Pas de circonstances atténuantes

Faut-il pour autant autoriser Giscard à plaider non-coupable ? Faut-il lui accorder les circonstances atténuantes, et considérer chômage et hausse des prix comme la résultante de considérations extérieures sur lesquelles le président n'a pas prise ? La réponse est non.

lement à la restructuration de l'appareil productif français, et à la restauration des profits patronaux.

En quelques années, des secteurs aussi importants du point de vue de la main-d'œuvre que la sidérurgie, le textile, ou le bâtiment ont été complètement transformés, au prix de multiples licenciements. Pour ne prendre que cet exemple, on aura construit, en 1979, cent mille logements de moins que sept années plus tôt : d'où de multiples licenciements dans cette branche, d'où aussi un renchérissement du coût des habitations, dont les «*revenus modestes*», comme ils disent, sont les principales victimes.

Parallèlement, les profits patronaux, entamés lorsque Giscard s'est installé à l'Elysée, ont retrouvé leur niveau d'antan. En 1979, ils avaient retrouvé leur niveau de 1973, et le CNPF mise sur une nouvelle croissance dès cette année.



«*Maintenant, justice est rendue aux personnes âgées, et c'est, pour moi, l'essentiel*». Giscard, le 10 mai 1980. Comment vivre avec 40 francs par jour, chiffre actuel du minimum vieillesse ?

## 6 ans de giscardisme : un bilan accablant

### Patrons satisfaits

Voilà donc le tableau de 6 années de giscardisme, de ce seul point de vue. Globalement, «l'économie française» ne s'est pas redressée :

- le commerce extérieur, après une relative amélioration, accuse à nouveau des déficits considérables, qui ne sont pas le seul fait du renchérissement de la «facture pétrolière» ;

- la monnaie, si elle s'est raffermie par rapport au dollar, s'est par contre nettement détériorée par rapport au mark allemand ;

- la production industrielle, de 1974 à 1979, a crû dans des proportions moindres que celle des autres pays occidentaux, exception faite de la Grande-Bretagne.

Tableau sombre donc, et qui contraste avec la florissante situation du patronat français. Proportionnellement, c'est en France que les profits patronaux ont le plus augmentés de 1975 à 1979.

La voilà bien, la fameuse «réduction des inégalités» dont on nous rebat les oreilles : dans un moment où le patronat affiche sa satisfaction, la situation des travailleurs et des familles populaires va en empirant :

- chômage, 1<sup>er</sup> mai 1974 : 422 300 inscrits comme demandeurs d'emplois ; 1<sup>er</sup> mai 1980 : 1 445 000 demandeurs d'emplois.

Un million de chômeurs en plus ! Et plus de douze millions de travailleurs inscrits au moins une fois à l'ANPE depuis 1974 !

- Prix : 61 % de hausse de 1975 à 1979, ce qui laisse à penser que le septennat terminé, on atteindra le chiffre de 85 % !

- Salaires : 1 salarié sur quatre, soit près de 6 millions de personnes, gagnent moins de 3 000 F par mois.

- Pouvoir d'achat des ouvriers : selon les chiffres officiels, celui-ci augmentait de 3 à 4 % chaque année. En 1976, 1977, 1978, toujours selon les chiffres officiels, sa croissance a été quasiment nulle. En 1979, il a regagné.

Un pouvoir pas si sûr que ça de son avenir



«Je crois avoir été celui qui a inséré la femme française dans la vie de notre société». Giscard, le 10 mai 1980. Plus de 2 millions de femmes travailleuses gagnent moins de 2 600 F par mois.

## Une politique de division

Pour édifiant qu'il soit au regard des chiffres, le tableau de six années de giscardisme ne serait pas complet si n'y figuraient pas les attaques concertées qui visent les acquis des travailleurs. Car de ce point de vue, la bourgeoisie voit à long terme, et cherche à exploiter la situation à son profit. Ainsi les multiples atteintes à la protection sociale ne sont pas conjoncturelles, mais bien destinées à revenir sur ce qui avait été «cédé» en d'autres circonstances. Ainsi l'énormité du chômage donne à la bourgeoisie les moyens d'une offensive d'ampleur :

- contre les travailleurs immigrés tout d'abord : depuis 1977, Stoléro multiplie les mesures destinées à provoquer le départ, volontaire ou non, de dizaines de milliers de ces travailleurs. A trois reprises au moins, ces mesures ont été déclarées illégales par le Conseil d'Etat, ce qui n'a pas empêché Stoléro de récidiver et la police d'expulser massivement. Ouvertement ou pas toutes ces attaques contre les droits des travailleurs immigrés reposent sur un raisonnement implicite : quand des centaines de milliers de français sont au chômage, la présence de travailleurs immigrés ne se justifie plus. Ainsi la bourgeoisie essaie-t-elle de provoquer la division.

- de la même manière c'est depuis l'arrivée de Giscard, indissociablement liée à la montée du chômage, que s'est développé le travail précaire, qu'il s'appelle intérim, ou contrats limités, ou hors-statuts. Là encore, la bourgeoisie tente de profiter d'une situation dont elle est responsable pour accroître les divisions, et donc de créer des entraves à la lutte.

- les différentes réformes de l'indemnisation du chômage n'échappent pas à cette volonté de division. Si dans un premier temps Giscard s'est vu contraint d'accorder les 90 % à une partie des chômeurs, licenciés



Sous l'impulsion de Peyrefitte, la justice au diapason des atteintes aux libertés.

économiques, le système mis en place aujourd'hui, par sa complexité, par le contrôle accru des organismes étatiques qu'il instaure, tend à créer une situation confuse, et source de division.

- dernier exemple des divisions que tente d'introduire le pouvoir, celle des qualifications. Le discours officiel tend aujourd'hui de faire croire qu'il y aurait d'un côté des travailleurs qualifiés, ré-

pondant aux exigences du moment et de l'avenir, et d'un autre côté des travailleurs «inadaptés», et donc définis assez crûment comme inutiles aux besoins du pays.

Ces différentes mesures de division - il y en a d'autres - visent essentiellement deux objectifs : l'un, immédiat, qui est d'entraver les possibilités de lutte, et l'autre, à plus long terme, qui est de s'en prendre à des acquis nés de l'action globale de la classe ouvrière.

Hausse du chômage, baisse du pouvoir d'achat des travailleurs, remise en cause des acquis, tentatives multiples de divisions... Le régime de Giscard est à marquer d'une autre pierre noire, avec les attaques contre les libertés.

Certaines de ces attaques s'inscrivent dans une continuité avec les gouvernements précédents : c'est le cas de la réactivation de la loi anti-casseurs, promulguée en 1969. C'est le cas de la mise en œuvre à grande échelle de la procédure de jugement dit des «flagrants délits», qui a permis de condamner de multiples manifestants. C'est le cas encore des interventions policières contre les travailleurs en lutte, qui proportionnellement n'ont jamais été aussi nombreuses qu'en ces années 75-79. C'est enfin le cas, sur un autre registre, des atteintes à la liberté de la presse.

Mais d'autres attaques sont aujourd'hui menées qui prennent directement leur source dans la situation dont le pouvoir est responsable. Ainsi les limitations - déjà opérantes - au droit d'affichage. Ainsi l'offensive en règle contre les droits syndicaux : dans un premier temps, jusqu'en 78, celle-ci a principalement consisté dans des licenciements de responsables syndicaux, bien souvent sous le couvert de «licenciements économiques». On estime à plus de 20 000 le nombre de délégués ainsi licenciés depuis l'arrivée de Giscard à l'Élysée. Depuis 78, la bourgeoisie a franchi un cran dans son offensive, en tentant de s'en prendre directement à la caisse des sections syndicales ou des syndicats.

Autre attaque nouvelle, bien évidemment liée à la précédente : celle contre le droit de grève : certains textes limitant ce droit sont déjà opératoires dans certaines entreprises publiques, d'autres sont en préparation, tandis que dans le sec-

teur privé le recours systématique aux tribunaux a permis de mettre en place une jurisprudence limitative en elle-même du droit de grève. De fait, l'occupation d'une entreprise, l'organisation de piquets de grève, et à fortiori la «retenue» d'un directeur rendent aujourd'hui les travailleurs passibles de lourdes peines.

La justice, sous l'impulsion de Peyrefitte, s'est bien entendu mise au diapason de cette restriction des libertés. De ce point de vue, le nouveau projet de loi appelé abusivement «sécurité et libertés» va très loin : les droits de la défense y sont minimisés, et la notion d'automatisme dans les condamnations est mise en avant : que par exemple un manifestant déjà condamné avec sursis, fut-ce à quinze jours de prison, vienne à passer de nouveau devant un tribunal, et il sera automatiquement emprisonné, quels que soient par ailleurs les motifs de ses passages devant les tribunaux.

Il faut bien juger l'ampleur de ces atteintes aux libertés à l'aune des inquiétudes de la bourgeoisie. Certes, cette dernière joue largement sur les divisions qu'elle provoque et entretient ; certes, elle espère que le poids de la crise, lié aux divisions politiques, lui assurera quelque avenir ; certes, elle tente sur ces bases des opérations de séduction ou de collaboration de classe. Mais comment expliquer l'ampleur des attaques contre les libertés si le pouvoir se savait un avenir aussi radieux qu'il le prétend ? Comment comprendre les limitations apportées aux possibilités de lutte des travailleurs, si ce n'est justement par la crainte qu'a le pouvoir de voir de telles luttes se développer ?

En vérité, la mise en place des mesures gouvernementales contre les libertés répond à deux objectifs : dissuader, d'une part, en faisant planer de multiples menaces. Et réprimer durement.

Montreuil : imprimerie Darboy, 5<sup>e</sup> semaine d'occupation

## «Nous nous battons pour le maintien de l'emploi sur place»

Interview réalisée par Michel TOULOUSE et Frank ROUSSEL

■ En 1974, comme à LIP, les ouvriers de Darboy occupent leur imprimerie et reprennent la production pour leur propre compte. Six ans plus tard, les travailleurs de Darboy luttent à nouveau contre la fermeture, cherchant des formes d'actions originales : journées portes-ouvertes, radio-libre au services des luttes ouvrières et populaires, participation au rassemblement de l'Union dans les luttes le premier mai. Ils nous expliquent où ils en sont au lendemain de ces initiatives.

► **Déjà en 1974, vous étiez une des premières usines à produire pour vous-mêmes. Dans le contexte politique et économique différent de 1980, comment s'est décidé le redémarrage des machines ?**

**Dominique :** En 1974, la lutte était plus facile parce que les boîtes qui occupaient, ça ne courrait pas les rues, Darboy était une des premières taules avec Lip à occuper et à reprendre la production.

**Patrick :** Cette fois-ci, la remise en route des machines a été discutée pendant deux mois. L'image de 1974 d'avoir remis les machines en route a certainement joué.

**Dominique :** Attention, l'image de 1974, ça n'est pas pareil. A l'époque, c'était pour se payer, aujourd'hui, c'est pour faire parler de nous, par solidarité, qu'on l'a fait. On s'est aperçu que pour faire connaître notre lutte, il fallait imprimer. Au début de l'occupation, nous avons imprimé 11 000 tracts que nous avons diffusés sur Montreuil, pour appeler à la création d'un comité de soutien. 3 ou 4 personnes en plus des militants organisés sont venus nous trouver. On a réalisé que pour populariser notre lutte, il fallait trouver autre chose. C'est alors que nous avons décidé d'imprimer des travaux militants pour des organisations et d'autres boîtes en lutte : tracts, affiches, etc... Ça n'était pas pour se payer car nous touchons 75% de notre salaire par les ASSÉDIC. On n'imprime pas pour se faire du fric, mais pour se faire connaître ; les gens qui viennent nous trouver, on les imprime pour un prix dérisoire. Cela nous a aidé pour préparer le gala et pour organiser la radio-libre. On accepte les travaux militants seulement de ceux qui s'intéressent à notre lutte ; la solidarité est donc réciproque.

### Obligés de se licencier eux-mêmes

► **Pouvez-vous nous rappeler les grandes lignes du débat que vous avez eu sur la perspective de vous organiser en coopérative ? Envisagez-vous d'autres solutions industrielles ?**

**Dominique :** Pour la coopérative, on n'est pas chaud, car on voit très bien comment ça se passe dans les autres boîtes qui ont redémarré en coopérative. Les travailleurs sont obligés à un moment ou à un autre d'agir

comme un patron, obligés de se licencier eux-mêmes, comme à Lip. Une coopérative, il faut toujours quelqu'un ou quelques-uns à la tête ; ceux-là sont obligés de prendre la décision de supprimer un secteur et de licencier. Voilà pourquoi nous ne sommes pas d'accord pour la coopérative.

**Patrick :** Le syndicat nous a fortement poussé à chercher un plan industriel de redémarrage, des clients. Chaix, cela fait six mois qu'ils ont tout entre les mains pour redémarrer et pourtant, ça ne bouge pas... On ne se faisait pas d'illusions là-dessus, même si la lutte de Chaix n'est pas comparable à la nôtre, du point de vue de la taille de l'imprimerie et de la cause des licenciements. Ici, la fermeture n'est pas liée à une politique délibérée du patron. Nous sommes partis d'une constatation que le rachat d'une imprimerie comme Darboy ne serait pas une affaire pour un patron, il y a peu de matériel qui appartient à l'imprimerie, les murs appartiennent à un propriétaire, il y a trop de charges et plus de clients directs car on travaillait beaucoup en sous-traitance. On s'est dit qu'on avait peu de chance d'être repris. Je pense qu'on n'a pas vraiment fait ce qu'on pouvait faire pour mettre en valeur le «*potentiel industriel*» dont on dispose, se donner les moyens de faire un dossier. Car on se bat aussi pour le maintien de l'emploi sur place. Actuellement on est décidé à faire un dossier qui recense le matériel et les possibilités dont on dispose, jusqu'à maintenant, on ne s'est pas suffisamment attaché à ce problème.

### «Les gens ont été touchés par la radio»

► **Grâce au gala et à la radio-libre, quels liens avez-vous réussi à tisser avec les associations et les habitants de Montreuil ?**

**Dominique :** On est encore en plein dans l'expérience de la radio. Peut-être dans le courant de la semaine, il se peut que plus de gens téléphonent et se déplacent. Un soir, nous avons eu jusqu'à une trentaine de coups de téléphone, ce qui montre que les gens ont été touchés par la radio. Pour l'instant, on a arrêté la radio, on va la reprendre tous les vendredis soirs. Nous avons cessé d'émettre à la fin de la semaine ; dès lundi et mardi, des auditeurs nous ont téléphoné croyant qu'on était brouillés, et deux ou trois personnes sont venues discuter avec nous.

«C'est nous qui occupons, c'est nous qui menons la lutte comme on l'entend»

► **Quels sont vos rapports avec les syndicats ?**

**Dominique :** Au départ, nous avons eu une réunion avec les syndicats, on leur a dit qu'on avait distribué des tracts dans tout Montreuil avec peu de succès. Un délégué s'est opposé à ce qu'on fasse rouler les machines en disant : «*Vous faites ça pour vous faire du fric, vous allez vous exploiter vous-mêmes*»...

**Patrick :** Nous avons demandé à adhérer à la CGT, nous avons reçu la réponse deux mois après : «*On ne voit pas pourquoi on vous ferait adhérer aujourd'hui, avec les orientations de votre lutte et pourquoi subitement vous voulez adhérer sans avoir été syndiqué ces dernières années*». C'est un refus de syndicalisation.

**Dominique :** L'attitude de la CGT du Livre revient à vouloir confisquer notre lutte. Nous ne pouvons l'accepter, ici, c'est nous qui faisons la lutte, c'est nous qui occupons, c'est nous qui menons la lutte comme on l'entend. Nous avons des rapports moins conflictuels avec l'UL-CGT de Montreuil.

«Il y a 85 000 personnes qui ont signé cet appel, donc il y a quand même des gens qui en veulent»

► **Vous étiez présents au rassemblement de l'Union dans les luttes, le 1<sup>er</sup> mai, vous les avez invité à venir débattre avec vous dans l'usine occupée. Quel était votre but en vous associant à leur appel ? Quel bilan en tirez-vous ?**

**Patrick :** On se disait qu'il y a 85 000 personnes qui ont signé cet appel, donc qu'il y a quand même des gens qui en veulent. On pensait qu'il y avait un minimum de gens qui se posent les mêmes problèmes que nous et qu'à partir de là, la solidarité peut jouer. En fait, il y a beaucoup de gens qui ont signé mais ils se demandent tous que faire à partir de cet appel ?

Il y a très peu de collectifs dynamiques. Il ya des gens qui ont signé par caution : je pense au PS qui forme la majorité du CUB de Montreuil, qu'on n'a jamais vu ici, sauf le soir du 1<sup>er</sup> mai où on leur a refusé la parole à la radio pour leur absence de soutien. A travers le peu de débats qu'il y a eu le 1<sup>er</sup> mai — je ne sais pas comment ça se passe en province, où peut-être cela se



passé différemment — à Paris, il ne s'est pas vraiment passé quelque chose, les bureaucrates syndicaux n'ont pas été vraiment doublés. Les choses en sont restées au niveau de l'appel.

### Le «soutien de principe» de la municipalité de Montreuil

► **Quels sont vos rapports avec la municipalité (PCF) de Montreuil ?**

**Dominique :** Nous sommes soutenus matériellement par la municipalité. Ils nous ont aidé au départ en nous fournissant la nourriture, des lits de camp, du chauffage...

**Patrick :** Ça se limite à un soutien matériel. Pour la radio, on ne les a pas vus, on n'a jamais réussi à avoir leur réponse. On a vu par contre le soutien qu'ils sont capables d'apporter à une lutte lorsqu'ils la contrôlent un minimum, comme la grève des employés du magasin Parunis à Montreuil. La municipalité était au courant de nos problèmes avec le syndicat du Livre. Les conseillers municipaux venaient manger avec nous le midi nous disant : «*Quoi que vous fassiez, vous avez notre soutien de principe*». Nous avons eu le loisir de constater qu'il ne s'agissait que d'un soutien «de principe» : à la radio ils ne sont pas venus, avant cela, on avait un problème avec des menaces d'intervention des flics. On voulait obtenir une salle pour se réunir au cas où on serait expulsés, ils nous ont répondu : «*Oh, je ne vois pas, je ne sais pas vraiment*...». On voulait une sirène pour alerter la population en cas d'expulsion :

ils n'en ont pas trouvé. Ni de sono, et on pourrait multiplier les exemples. A travers cela on peut juger des efforts qu'ils font pour nous aider.

### «Etablir un rapport de forces local ?»

► **Après quatre mois d'occupation, quel premier bilan tirez-vous de la lutte ? Quelles sont vos perspectives ?**

**Patrick :** Après quatre mois, je pense qu'on n'a pas mis assez l'accent sur : «*On se bat pour le maintien de l'emploi sur place*» et d'agir en conséquence. Nous sommes restés sur la défensive dans ce domaine. Aujourd'hui, on peut faire tous les efforts qu'on veut, nous ne sommes pas en 1974. Nous restons relativement isolés. Nous pensions qu'il fallait établir un rapport de forces local. Les syndicats sont gênés parce qu'on occupe, qu'on continue sans eux, qu'on a pu organiser la radio libre, etc. On a fait des efforts sur certaines initiatives. Mais la radio ne nous a pas permis d'élargir suffisamment le soutien. Les syndiqués, le meilleur moyen de les intéresser, ça n'est pas de leur dire : «*Le syndicat nous prend pour des c...*», il n'arrête pas de nous cracher dessus», la meilleure façon de s'adresser à eux c'est de montrer qu'on se bat, que si on n'a pas les mêmes orientations que le syndicat, on a des propositions concrètes. On a toujours trop travaillé en négatif. Il nous fallait voir plus loin que ce soir-là à la radio où on a dit un certain nombre de vérités. Il fallait les dire, mais il ne faut pas en rester là.

■ Il y a 5 mois, les travailleurs de l'Alstom à Belfort, achevaient de mener une longue lutte de 2 mois. Éviter à tout prix le retour d'une telle lutte est l'objectif poursuivi aujourd'hui par la direction. Pour cela, elle a commencé à mettre en place une politique diversifiée : la répression d'un côté, la carotte de l'autre. Une politique qui n'en est qu'à ses premiers balbutiements mais dont on perçoit déjà qu'elle est très dangereuse et s'inspire de celle, déjà très élaborée, qui fonctionne à Sochaux chez Peugeot. Deux responsables de la CFDT de l'Alstom Belfort fournissent ici un certain nombre d'éléments.

► Il y a 5 mois, vous repreniez le travail après deux mois d'une lutte longue et dure : depuis, à ce qu'on dit, la direction de l'Alstom a commencé à mettre en place une politique aux multiples facettes visant à éviter le retour d'un tel type de lutte. La première, c'est la répression ; comment l'analysez-vous ?

J. Yves : Dissuader les travailleurs de repartir dans une grève telle qu'elle l'a connu il y a quelques mois, est effectivement l'objectif essentiel que se fixe aujourd'hui la direction de l'Alstom.

Parmi les moyens mis en œuvre pour arriver à cet objectif, il y a effectivement d'abord l'aspect répressif. Ce qu'on peut déjà dire sur ce sujet, c'est que cette politique répressive n'est, pour l'instant, que très secondairement une politique qui se traduit au niveau des militants d'atelier particuliers.

Il est ainsi frappant de constater que depuis la fin du mouvement, on n'assiste pas par exemple particulièrement à des mutations de militants, en vue de les isoler de leurs camarades de travail ; on n'assiste pas trop non plus à la distribution de sanctions - sous prétexte de mauvais travail ou autre - à des responsables syndicaux pour leur faire payer la grève de deux mois et les amener à réfléchir en conséquence. C'est pourtant une pratique courante.

Ce qui est encore plus notable, surprenant même vu de l'extérieur, c'est qu'il n'y a pas non plus des mesures individuelles répressives de prises, y compris contre les militants qui se trouvent - et se trouvaient déjà avant - dans les secteurs qui ont été à la pointe de la lutte en novembre. Je travaille dans le secteur de Cravanche (petit usinage) qui a été particulièrement dans ce cas et je ne constate vraiment pas de volonté répressive particulière de la direction.

► Comment l'expliquer ?

Claude : Disons d'abord qu'il y a une certaine prudence de la direction de l'Alstom. Elle n'a pas tellement intérêt - quelques mois après la grève seulement - à engager une répression individuelle contre des militants, c'est à dire un type de répression qui est par définition concret, palpable, très visible et qui peut amener des réactions.

Ensuite, fondamentalement me semble-t-il, ce type de répression individuel, quotidien - s'il n'est certes pas exclu des pensées de la direction - n'est toutefois pas pour l'Alstom le meilleur moyen d'atteindre ce qui est son but essentiel aujourd'hui : empêcher le retour de la grève de novembre, et surtout le retour des formes de lutte employées alors, efficaces, donc dangereuses pour elle.

Pour empêcher le retour du type de conflit et des formes de lutte employées qui lui sont tombés dessus, l'Alstom s'est dit qu'il fallait avant tout obtenir leur condamnation - et de fait leur interdiction - par un tribunal.

C'est tout à fait le sens des principales mesures prises ces dernières semaines et qui constituent l'essentiel de la politique répressive depuis la lutte : à savoir : l'inculpation de 4 militants CFDT, l'assignation en référé des organisations syndicales CFDT - CGT - UGICT-CGT et FO ; les mêmes, sauf l'UGICT-CGT, se voyant enfin réclamer la somme astronomique de 591, 6 millions de centimes par la direction de l'Alstom.

Les motifs d'inculpations et assignations - c'est très clair - ne visent pas à s'attaquer à toutes les actions en vrac, de la grève en général, mais aux actions qui précisément ont fait le plus de mal à la direction.

Ce sont les formes de luttes dangereuses qui sont condamnées

Ainsi, l'Alstom, aujourd'hui ne condamne pas la grève en général, mais la forme d'occupation des locaux qu'elle a pris, qui est selon elle «un abus du droit de grève», laquelle occupation est précisément pour nous la plus efficace qui soit : c'est vrai que quand tu occupes une boîte, tu l'empêches de tourner et c'est cela qu'ils attaquent.

Autre exemple : l'Alstom demande des dommages et intérêts aux syndicats pour payer des salaires versés au personnel embauchés de travailleurs. Autrement dit, par là, ce dont elle veut éviter le retour encore, c'est d'une façon de lutter qui bloque toute production.

Ce que veut l'Alstom, c'est revenir en fin de compte au principe de la grève qui est inscrit dans la constitution et qui stipule à la fois le droit de faire grève et le droit... de travailler. Mais que veut dire le droit de grève dans ces conditions, si une partie des commandes patronales peut être faite par des jaunes, que l'absence de piquets - interdits - les permettent de rentrer ?

J. Yves : Les choses sont claires : l'Alstom veut porter atteinte au droit de grève dans le sens où les organisations syndicales l'entendent : l'Alstom veut faire revenir le droit de grève à sa plus simple expression, c'est à dire ce qui est prévu au code : «la grève est un droit, mais surtout n'entrave pas le travail», «vous avez le droit de faire grève, mais quand vous la faites, restez chez vous», donc, contentez-vous de procéder à des arrêts de travail passifs.

Claude : En dernière analyse, l'objectif poursuivi par l'Alstom, c'est de faire en sorte que les syndicats reviennent à des actions inoffensives, inefficaces.

C'est d'ailleurs ce qu'elle dit, involontairement mais on n'attaque pas le droit de grève tel qu'il est marqué dans la constitution !

Une répression qui fait d'une pierre deux coups

► Vous disiez tout à l'heure que l'Alstom n'a pas choisi la répression individuelle des militants au ni-

Alstom Belfort

Vers une nouvelle politique patronale ?

Répression sélective et système à la Peugeot : cinq mois après la grève, la direction tire le bilan

Entretien avec deux responsables CFDT



Un meeting durant la grève de 1979 à l'Alstom Belfort.

veau des ateliers aujourd'hui, car c'est le type même de répression directe qui peut amener des réactions. Mais le fait de s'attaquer plus globalement au droit de grève comme vous venez de l'expliquer, dans ses formes les plus efficaces, ne paralyse-t-il pas de toutes façons, en retour, l'action des militants individuellement, au niveau de chaque atelier ? Ce qui fait d'une pierre deux coups.

Claude : C'est exact, pour une part au moins. En effet, si la direction arrivait par un jugement global, à faire condamner dans la grève et le droit... de travailler. Mais que veut dire le droit de grève dans ces conditions, si une partie des commandes patronales peut être faite par des jaunes, que l'absence de piquets - interdits - les permettent de rentrer ?

J. Yves : Les choses sont claires : l'Alstom veut porter atteinte au droit de grève dans le sens où les organisations syndicales l'entendent : l'Alstom veut faire revenir le droit de grève à sa plus simple expression, c'est à dire ce qui est prévu au code : «la grève est un droit, mais surtout n'entrave pas le travail», «vous avez le droit de faire grève, mais quand vous la faites, restez chez vous», donc, contentez-vous de procéder à des arrêts de travail passifs.

C'est d'ailleurs ce qu'elle dit, involontairement mais on n'attaque pas le droit de grève tel qu'il est marqué dans la constitution !

Une répression qui fait d'une pierre deux coups

► Vous disiez tout à l'heure que l'Alstom n'a pas choisi la répression individuelle des militants au ni-

veau des ateliers aujourd'hui, car c'est le type même de répression directe qui peut amener des réactions. Mais le fait de s'attaquer plus globalement au droit de grève comme vous venez de l'expliquer, dans ses formes les plus efficaces, ne paralyse-t-il pas de toutes façons, en retour, l'action des militants individuellement, au niveau de chaque atelier ? Ce qui fait d'une pierre deux coups.

Ainsi, l'Alstom, aujourd'hui ne condamne pas la grève en général, mais la forme d'occupation des locaux qu'elle a pris, qui est selon elle «un abus du droit de grève», laquelle occupation est précisément pour nous la plus efficace qui soit : c'est vrai que quand tu occupes une boîte, tu l'empêches de tourner et c'est cela qu'ils attaquent.

Autre exemple : l'Alstom demande des dommages et intérêts aux syndicats pour payer des salaires versés au personnel embauchés de travailleurs. Autrement dit, par là, ce dont elle veut éviter le retour encore, c'est d'une façon de lutter qui bloque toute production.

Convaincre les travailleurs de l'«efficacité» d'une attitude raisonnable

Justement, parlons-en de cette politique différenciée. Pour la direction de l'Alstom, amener les travailleurs de son usine à ne pas se relancer dans une grève du type de celle de 1979, c'est à dire avoir la paix sociale, cela ne peut passer que par la répression principale. Si l'Alstom veut mystifier les travailleurs, il lui faut avant tout arriver (y compris avec des artifices) à les convaincre eux-mêmes que les luttes dures comme la dernière n'est pas le meilleur moyen d'arracher des acquis décisifs. Encore faut-il pour cela faire la démonstration contraire, que la politique de concertation qu'elle propose comme une partie du patronat est meilleure.

Là où on a eu à faire à de telles tentatives, comme c'est le cas à Peugeot, avec la mise en place de tout un système, on a alors à faire à une attitude patronale déjà élaborée, réfléchie. Peut-on dire, même si cela n'en est qu'à son début, que la direction d'Alstom s'engage aujourd'hui dans cette voie ?

Jean-Yves : On ne peut pas dire qu'il y ait encore une politique définie entièrement, systématiquement mais plusieurs faits montrent - justement parce qu'ils sont plusieurs - qu'il y a

une idée de projet de l'Alstom qui commence à se mettre en place, visant à faire la preuve d'une attitude raisonnable des travailleurs serait beaucoup plus bénéfique qu'une attitude de lutte.

Une première chose nous a frappé au début de cette année : la direction, le 18 février, a accordé à l'avance 1% d'augmentation sur l'augmentation générale de 5,5% accordée au 1<sup>er</sup> avril, un tel acompte de deux mois d'avance sur une augmentation annuelle ne s'était jamais vu.

En outre, d'habitude, on ne touchait pas au 1<sup>er</sup> avril une augmentation de 5,5% mais de 2% ou 3% ; il y a donc eu une volonté délibérée de faire mieux que d'habitude. Il est clair que l'objectif de la direction était de faire la démonstration qu'elle était de bonne volonté et que même sans lutte et sans syndicat on pouvait finalement obtenir des choses, et ce justement après trois mois de conflit.

Autre fait significatif qui va dans le même sens : c'est l'attitude - très nette aujourd'hui - de la direction de l'Alstom, qui consiste à refuser systématiquement toute revendication lors des réunions avec les syndicats et à les satisfaire... un peu plus tard en son nom propre. C'est flagrant en ce qui concerne l'extension des jours de congé pour enfants malades ; au départ, cet avantage n'était accordé qu'aux mères de famille ayant des enfants de moins de 10 ans ; maintenant, les pères, quand ils ont la charge des enfants, se voient accorder ces congés ; la direction a «lâché» elle-même cela il y a quelque temps.

Là encore, c'est clair, il s'agit très précisément pour l'Alstom d'amener les travailleurs à tenir le raisonnement suivant : «Finalement, tout cela je ne l'ai pas obtenu grâce au syndicat, ni à la lutte» afin qu'il s'en détourne.

Une partie de l'augmentation supplémentaire du 1<sup>er</sup> avril dont nous parlions précédemment - 5,5% au lieu de 3% - rentre également tout à fait dans ce cadre : c'est incontestablement une conquête du conflit pour

une partie, mais la direction ne l'a accordée que trois mois après par principe ; ils n'ont pas voulu baisser pavillon pendant le conflit, ils n'ont pas voulu que ce soit dit qu'ils cèdent devant la lutte.

Voilà les quelques faits - ils sont encore nombreux - sur la nouvelle politique de la direction de l'Alstom. Il est difficile aussi de voir bien précisément les effets que cela peut avoir.

Une politique habile

Claude : Ceci dit, on peut faire deux ou trois remarques. Si on examine les quelques revendications accordées depuis la fin du conflit - et que nous venons de donner comme exemple de la politique actuelle de l'Alstom - on s'aperçoit qu'il s'agit de choses minimales, d'artifices bien en dessous de ce que réclament les travailleurs et les syndicats.

Ainsi, nous demandons que tous les hommes et les femmes bénéficient des congés pour les enfants malades et pas seulement ceux qui ont la charge des enfants.

Et l'acompte de 1% accordé le 1<sup>er</sup> février sur les 5,5% du 1<sup>er</sup> avril, ni les 5,5% eux-mêmes, ne changent rien au fait que c'est loin de compenser la perte du pouvoir d'achat. D'ailleurs, un certain nombre de travailleurs sont venus nous trouver en disant : «Ils se foutent de notre gueule avec ça ! Comment est-ce qu'on va passer le mois ?»

Une partie des travailleurs n'est donc pas dupe et continue évidemment heureusement à penser que seules des luttes offensives permettent d'obtenir des acquis substantiels et non l'attitude de collaboration consistant à se tenir à carreau. Ce n'est malheureusement pas le cas de tous les travailleurs, une partie étant, on peut le dire, trompée par la nouvelle tactique de la direction. Parce que cette tactique est habile : si l'on prend les augmentations de salaire accordées en avril - 5,5% au lieu de 2% ou 3% - que constate-t-on ? Bien sûr, il s'agit d'une augmentation faible mais il ne s'agit toutefois pas de simples miettes, c'est fondamental. On peut dire que la direction de l'Alstom a évité de redonner dans l'erreur du passé consistant à donner - au niveau salaire - des augmentations un peu trop justes. Un passé dont elle tire le bilan et où elle menait une politique plus que rétrograde. Exemple criant - outre les faibles augmentations - de cette politique : l'offre d'un simple stylo pour chaque ouvrier, on s'en souvient, lors du centenaire qui avait eu pour résultat de lier l'ensemble des travailleurs contre la direction y compris la frange la moins combative. C'est justement cette frange que l'Alstom veut aujourd'hui récupérer en décidant de lâcher un peu plus sur les salaires. Il n'est d'ailleurs pas besoin de lâcher beaucoup plus que les années précédentes - selon l'Alstom - l'essentiel étant, par les quelques augmentations supplémentaires accordées, mêmes faibles ; dès le début de l'année, il faut le préciser, de convaincre les travailleurs

qu'il y a un effort de fait de la part du patron. «Efforts» que nous mettons entre guillemets, mais qui amène effectivement certains travailleurs à penser que dans ces conditions il n'est peut-être pas très sérieux de revendiquer ; l'avantage pour la direction : gagner la paix sociale quelques mois.

En outre, la direction, avec une telle politique, peut en tirer avantage sur une plus longue période : elle espère ainsi que même si fin 1980 l'augmentation générale des salaires n'avait pas dépassé 7% ou 8% par exemple, une partie des travailleurs ne revendiquera pas, étant amenée par son attitude à se faire très précisément le raisonnement suivant : «An avril, l'Alstom nous a augmentés de 5,5% spontanément sans qu'on lui demande rien, de sa propre initiative ; donc ça prouve bien sa bonne volonté ; dans ces conditions, si elle ne nous donne finalement que 8%, ce n'est pas pour augmenter ses profits, mais parce que, malgré ses efforts, elle ne peut pas plus».

Pour résumer : l'Alstom espère, en donnant une plus grosse augmentation dès avril, donc dès le début de l'année, faire accepter que l'augmentation annuelle totale pour 1980 soit par contre faible. C'est habile ! Voilà un aspect de sa politique.

L'affaire du «spécial impôts»

D'après vos propos, on constate qu'il y a donc bien, même si cela n'en est qu'à son début, une démarche patronale d'Alstom visant à mettre en place une politique destinée à convaincre les travailleurs des bienfaits d'une attitude modérée. On voit que pour cela, l'Alstom a consenti quelques sacrifices financiers. Il reste que dans l'ensemble, peu ou prou, les moyens financiers consentis sont restés limités pour l'instant. Peut-on savoir par contre si l'Alstom compte investir plus systématiquement de l'argent pour mener à bien sa nouvelle politique. Ce qui le cas échéant, prouverait que l'on a à faire à un projet qui, certes encore limité, est vraiment sérieux.

Claude : Je ne pense pas qu'on puisse parler aujourd'hui d'une politique si avancée globalement ; nous ne sommes pas encore Peugeot. Ceci dit, là encore, un point précis nous a fait dresser l'oreille. L'Alstom a, d'une certaine façon, investi un petit budget - c'est un signe - dans un journal distribué récemment sur toute l'usine, un journal qui, de fait, visait à démontrer, sur un point précis, que justement le patron pouvait faire aussi bien que les syndicats, pourquoi ne pas s'en remettre à lui ? Concrètement, il y a quelque temps, avant que nous distribuions, comme nos camarades de la CGT, notre journal «Spécial impôts», comme chaque année au niveau national, on a vu la direction de l'Alstom, huit jours avant nous, distribuer un «Spécial impôts»... à elle !

Nous sommes 7 000, ça fait donc 7 000 journaux, donc une petite somme d'investie ! C'était un journal du genre JIP comme à Peugeot, ce qui montre qu'il y a bien une volonté de faire comme le système Peugeot. D'ailleurs - anecdote - il était presque identique à 100% à celui que fait Peugeot... c'est étrange.

Mais - autre aspect du problème - la distribution de ce journal a marqué un petit saut qualitatif dans la politique de la direction vis à vis des syndicats : elle a essayé de montrer aux travailleurs qu'elle pouvait accorder les mêmes avantages - sur certains points - que les syndicats. Et même mieux, puisque, contrairement à ceux des syndicats, son «Spécial impôts» était gratuit ! Évidemment, elle ne peut pas faire si bien avec les autres revendications alors elle a saisi l'occasion !

Et c'est vrai que ça a marché ; ce qui fait que, pratiquement, nous et la CGT on s'est cassé la gueule avec nos «Spécial impôts». Il s'agissait pour la direction, avec cet épisode, de renforcer notablement chez les travailleurs l'idée selon laquelle il est décidément possible de s'arranger avec une telle direction, puisqu'elle va devancer les besoins !

La productivité : augmentation

Vous nous dites que toute la politique de l'Alstom aujourd'hui vise à persuader l'ouvrier que ce n'est pas la grève mais une attitude sérieuse à leur travail qui est encore le meilleur moyen d'arracher des avantages aujourd'hui. Mais par attitude sérieuse, la direction de l'Alstom entend le fait d'accepter par exemple une augmentation de la charge de travail ? Autrement dit, sa politique, outre le fait d'éviter toute grève, n'est-elle pas en plus un moyen d'augmenter la productivité ?

Claude : Sans aucun doute ; des efforts sont demandés et les avantages financiers accordés dépendent de ces efforts. Je vois d'ailleurs tout le cinéma et le baratin faits par les chefs en ce sens dans les ateliers : «Tu

comprends, si tu fais un effort, on en tiendra compte» disent-ils en passant vers nous.

Il est d'ailleurs prévu une augmentation du budget destinée aux augmentations individuelles, pour ce qu'ils appellent les «bons éléments». Désormais - je ne sais plus les chiffres exacts - tu as une enveloppe de 7 000 ou 8 000 francs au lieu de 4 000 à 5 000 francs.

Pour demander des efforts, et les obtenir, dans certains secteurs, la direction, faut de tousjours convaincre de leurs bienfaits, s'appuie évidemment sur le fait que la tendance parmi les travailleurs, aujourd'hui, est plutôt de vouloir récupérer du pognon. Deux mois de grève, ça fait un trou dans le budget ; de plus, certains travailleurs doivent d'autant plus gagner d'argent qu'en core aujourd'hui ils doivent de l'argent... à la direction ; en effet, certains, après la grève, avaient demandé une avance que l'Alstom avait accordée. Aujourd'hui, il faut rembourser. C'est certain que celui qui a 20 000 ou 30 000 balles de moins sur sa paye (car à rembourser) préfère travailler dur et aussi se tenir à carreau.

Ceci dit, il y a beaucoup moins de travailleurs que ne l'espérait la direction qui ont accepté de faire le samedi des heures supplémentaires qu'elle réclame depuis la grève. Ce qui prouve, malgré les besoins d'argent qui sont donc importants, qu'il y a une certaine résistance vis à vis de l'augmentation de la charge de travail.

Le rôle de la maîtrise

Mais cette politique, la direction de l'Alstom ne peut la mener seule. Il lui faut mettre en place des hommes chargés de diffuser, d'expliquer sa politique au niveau de l'entreprise. Quel est le rôle dévolu à la maîtrise dans la politique actuelle de l'Alstom ?

Jean-Yves : Une première remarque : on peut dire, avant même d'en voir les manifestations concrètes, que la maîtrise, dans la nouvelle politique de l'Alstom, va forcément jouer un rôle important. En effet, une bonne partie de la politique actuelle de la direction de l'Al-

stom consiste à faire croire aux travailleurs de la boîte que l'obtention des revendications ne dépend pas fondamentalement des luttes résolues, mais de leur attitude - responsable, raisonnable - individuelle au travail. Une fois ce cadre tracé, en toute logique, à qui le travailleurs devrait-il donc s'adresser pour ses revendications ? «Bien sûr à la maîtrise» ne va pas manquer de dire la direction à l'avenir «qui est la mieux à même de connaître ses capacités professionnelles donc les augmentations et autres avantages auxquels il a droit». Évidemment, la maîtrise aura de tout autres buts. On sait très bien qu'ils veulent arriver à ce que la hiérarchie courcircuit les syndicats, c'est-à-dire puisse servir de boîtes de renseignements à la direction, que la hiérarchie soit également mieux à l'écoute des gars et puisse en conséquence, connaître dès le départ leurs revendications pour mieux les désamorcer avant qu'elles n'éclatent ; exemple : cela permettra à la direction de ne pas se retrouver avec une grève réclamant 5% d'augmentation, mais de casser - avant - le mécontentement - découvert par la maîtrise - en accordant immédiatement 1%.

On sait qu'Alstom est en train de former des gens de la hiérarchie pour ça : le CIPES (centre interprofessionnel de promotion de études sociales) n'est pas fait pour rien ; c'est un organisme de formation qui a été mis en place par le patronat du pays de Belfort-Montbéliard avec Peugeot principalement mais y adhèrent toutes les boîtes de la région qui veulent et l'Alstom n'est pas la dernière à y aller. Il s'agit de formation aussi bien psychologique que manuelle pour la hiérarchie.

Dernière chose : si le comportement de la maîtrise n'a pas pour l'instant fondamentalement changé, il reste - autre indice - du rôle que l'Alstom veut lui faire jouer à l'avenir, que depuis pas mal de temps, les chefs sont très non pas en fonction de leurs capacités professionnelles mais plus en fonction de leur sens du contact humain et autres trucs psychologiques.

Ceci dit, on le répète, il n'y a pas pour l'instant de changement concret dans le rôle de la maîtrise.

Les travailleurs de l'Alstom Belfort lors de leur marche sur Paris le 26 octobre 1979.



1978 : un million de salariés ont transité par l'intérim. Plus rien à voir avec les quelques dizaines de milliers de travailleurs concernés il y a tout juste un peu plus de dix ans. De fait, avec la crise, l'augmentation continue et durable du chômage, les boîtes d'intérim ont prospéré, ont complètement changé de rôle au niveau économique (voir PLS N°2). Elles sont devenues, pour les entreprises, un rouage « indispensable ». Et pour les chômeurs, c'est bien souvent aujourd'hui le seul moyen de retrouver du travail. Il faut dire qu'il y a cinq fois plus de boîtes d'intérim que d'antennes de l'ANPE...

Le développement de l'intérim, allié à la multiplication des catégories de « hors-statuts », parvient de plus en plus à modifier la structure du personnel des entreprises, à le « segmenter », à le diviser. Nous avons vu, dans nos précédents dossiers consacrés à l'intérim, à quel point cette catégorie de travailleurs se sent marginalisée, rejetée, entravée pour toute initiative. Aujourd'hui, devant l'ampleur du problème, devant le danger que représente cette nouvelle tactique patronale contre les acquis des travailleurs, les organisations syndicales ne peuvent plus considérer ce phénomène comme marginal.

Dans ce numéro, nous tenterons de faire le point sur la façon dont la CFDT se saisit aujourd'hui de la question, quelle tactique elle est en train d'élaborer d'un point de vue d'ensemble, pour faire face aux difficultés énormes que rencontre l'organisation syndicale des intérimaires. Ce dossier ne saurait, bien évidemment, faire le tour de cette question d'autant plus complexe qu'un peu partout, à l'heure actuelle, on en est à une phase de recherche, d'enquête, d'approfondissement, et que les solutions restent volontairement pragmatiques.

Hors-statuts, hors société, hors syndicat ?

Intérim, sous-traitance de main d'œuvre... au départ des nouvelles catégories que personne ne savait où classer, mais qu'en tout cas personne ne reconnaissait comme de chez lui, de la chimie, des métaux ou d'autres... Il s'agissait de services nouveaux aux entreprises, alors on les a mis à la fédé des Services sans trop s'in-

Un dossier de Monique CHERAN

# Intérim 80

## Quelle prise en charge syndicale ?

### la réponse de la CFDT



Les actions ayant débouché sur des résultats, sur des acquis réels, se sont menées dans les entreprises utilisatrices

Deux orientations en matière d'action contre les effets de l'intérim sont proposées : limiter les avantages d'un recours à l'intérim, essentiellement en majorant le coût (cela concerne surtout les cas d'intérim correspondant à un détournement pur et simple des conventions et accords existants) ; développer les moyens d'un contrôle collectif de son utilisation (ce deuxième axe concerne plus directement l'utilisation organique du travail temporaire dans la production). Le niveau de négociation. La CFDT s'est toujours refusée à discuter une convention propre à l'intérim. Elle fait le constat qu'elle n'aurait pas les moyens de la faire respecter. Pour l'intérimaire, le seul fait de réclamer ses droits équivaut très souvent à son licenciement. Sa mission peut se terminer brutalement sans qu'aucune justification ne soit fournie. Le sort fait aux intérimaires dépend avant tout de l'organisation de l'entreprise où ils travaillent réellement, et non de celle où ils dépendent juridiquement. L'intérim n'est pas une branche autonome. Les actions ayant débouché sur des résultats, sur des acquis réels, se sont menées dans les entreprises utilisatrices. Le lieu de travail reste la base d'action et d'organisation la plus efficace. La priorité doit donc être accordée à l'obtention de garanties dans le cadre des accords et conventions régissant l'entreprise utilisatrice. La meilleure garantie reste l'action avec les travailleurs fixes de l'entreprise.

## Tout un travail de sensibilisation pour briser l'isolement

### Discussion avec M. Darmais du secteur économique et emploi de la CFDT

Il y a très peu de temps, le Conseil National de la CFDT, qui regroupe les représentants des Fédérations et des Régions, a consacré tous les travaux de sa dernière session au problème non pas strictement des intérimaires, mais plus globalement des hors-statuts. D'une certaine façon, ce fait est révélateur de l'importance que la Confédération CFDT entend donner au problème, et donc normalement au travail de toutes ses organisations dans ce sens. Pour faire le point, nous avons rencontré Maurice Darmais, du secteur économique et emploi de la Confédération.

Tout d'abord, M. Darmais nous rappelle le développement très rapide de l'intérim, depuis les années soixante. Au départ, et pen-

dant quelques années, le problème de l'intérim n'avait pas tellement de relief, du fait d'un chômage beaucoup moins important qu'aujourd'hui. Une situation donc assez différente, qui peut expliquer dans une certaine mesure une perception syndicale différente. On se heurte à d'énormes difficultés.

### Deux patrons

« Pour mieux comprendre, il ne faut pas oublier que l'intérimaire a deux patrons. Celui qui embauche qui l'envoie en mission ici ou là, qui le paie. C'est fait le patron juridique. Mais en fait, l'intérimaire a un deuxième patron, celui qui l'utilise, le patron de l'entreprise où il travaille, que ce soit un chantier, un dépôt, une usine, un bureau. C'est ce qu'on appelle une « relation triangulaire ». Un travailleur, deux patrons.

Quelles conséquences cela a-t-il sur l'exercice du droit syndical ? Quels droits syndicaux ces travailleurs ont-ils dans l'entreprise où ils travaillent, là où ils sont en contact avec les travailleurs fixes, dont on peut dire qu'ils partagent les conditions de travail, de sécurité... ? Là, légalement, ils n'ont aucune possibilité d'expression, ni d'exercice de droit syndical. Le patron d'intérim est leur seul patron juridique, et c'est dans ce cadre là que la loi de 1972 prévoit l'exercice éventuel de ce droit. Mais qu'est-ce que cela veut dire, concrètement ? Comment faire une section syndicale avec le personnel fixe de l'agence d'intérim, et les intérimaires ? L'un est envoyé en mission dans la métallurgie, l'autre dans la chimie... Des branches, des entreprises, des lieux, des durées complètement différents. C'est un peu comme si on n'y a pas d'unité entre les intérimaires, dans ce cadre-là. Imaginons une revendication salariale. Le patron de la boîte d'intérim a beau jeu de renvoyer au patron utilisateur. On pourrait multiplier les exemples de l'inefficacité de cette forme d'or-

nettoyage montrent que ces travailleurs ont besoin d'une double forme d'organisation : - à partir de leur lieu de travail, avec ou dans les sections des entreprises utilisatrices, car c'est là que se mène l'affrontement réel avec leur patron le plus direct, celui qui est donneur d'ordre. C'est là que peuvent être obtenues des avancées et garanties réelles ; - entre eux par catégories (nettoyage, intérim...) car il faut qu'ils puissent définir collectivement leurs revendications et qu'ils puissent exprimer leur spécificité dans l'organisation.

L'approche la plus spontanée dans la CFDT a consisté le plus souvent jusqu'à présent à résoudre cette double nécessité en termes de : solidarité sur le lieu de travail et syndicat spécifique par catégorie. Cela n'a pas donné beaucoup de résultats jusqu'à présent : cela permet mal de poser la liaison hors statuts-travailleur fixe en terme de lutte commune avec des objectifs communs. En se réfugiant dans la solidarité morale aux pauvres, on arrive à faire de ces hors statuts les assistés de l'organisation. Une autre démarche plus prometteuse est en train de s'affirmer à partir de l'expérience de régions comme la Basse-Normandie et la région parisienne : organiser syndicalement ces travailleurs sur leur lieu de travail et créer des collectifs communs à plusieurs syndicats professionnels par catégorie (nettoyage, intérim...) pour l'expression de leur spécificité dans l'organisation. (...)

ganisation. En fait, l'agence d'intérim n'est qu'un lieu de passage.

### Méfiance, isolement... ça se passera

Et dans les entreprises utilisatrices ? Ils n'ont aucun droit, comme on l'a dit. Bien souvent, les travailleurs fixes ont une réaction de méfiance par rapport à eux. Ils sont donc cantonnés dans un certain isolement, leurs problèmes ne sont pas pris en charge par les travailleurs fixes, aucun lien n'arrive vraiment à s'établir. Et du côté des intérimaires, en plus de la répression qui peut les frapper, ils pensent souvent que ça se passera, qu'ils ne sont pas là pour longtemps, et ils ne se sentent pas trop concernés.

De notre point de vue, l'exercice du droit syndical devrait pouvoir se faire dans les deux directions. Il devrait surtout se faire dans les entreprises utilisatrices, dans les sections syndicales d'entreprise. Il faudrait unir dans une même section les travailleurs fixes et les intérimaires. Ce serait le moyen le plus efficace pour réaliser notre objectif d'unification, pour un même statut, les mêmes conventions collectives, le bénéfice des mêmes accords d'entreprise.

### Développer tout un travail de sensibilisation dans toutes les structures

Pour lutter contre cette division qui n'est pas seulement légale, il faut développer tout un travail de sensibilisation. Il y a eu récemment l'exemple des Assises de Basse-Normandie sur la question des hors-statut. Les sections peuvent prendre en charge des questionnaires précis, faire des enquêtes. C'est aux délégués du personnel, aux délégués au CE, au comité d'hygiène et sécurité de provoquer des discussions, de tout faire pour casser l'isolement. C'est un travail qui se développe. Dans ce cadre, les structures interprofessionnelles UL, Unions départementales, Unions Régionales, peuvent jouer un rôle important. Parce qu'il arrive, dans les petites entreprises, que l'intérimaire ne tombe pas sur une section, ou parce que telle ou telle section est trop marquée par le corporatisme pour s'intéresser



Assises des hors-statuts organisées en novembre 1979 par l'UR-CFDT Basse-Normandie

tout de suite au problème, ou parce que les missions durent très peu de temps et qu'il n'est pas toujours facile de s'intégrer à une section. La structure interprofessionnelle est un cadre plus stable, dans ce cas. Les fédérations ont un rôle à jouer. A la CFDT, nous avons, par exemple sur Paris, un syndicat des intérimaires affilié à la fédération des services. Parce que qu'il est vrai que la section ne peut pour l'instant tout prendre en charge.

### Des collectifs plus larges

Mais il peut y avoir aussi des collectifs plus larges, regroupant les syndicats de telle ou telle entreprise, et les intérimaires isolés. Pour l'instant, nous sommes forcés de rester très pragmatiques, sur la base d'une double forme d'organisation. Mais il ne faut pas que les intérimaires restent les assistés de l'organisation.

C'est un peu ce qui se passait auparavant. Pendant très longtemps, il n'y a pas eu de stratégie d'ensemble. On assistait à des coups de boutoirs éphémères, locaux ; quand il se passait quelque chose, c'était plus sur une base de solidarité. Mais on ne peut en rester là. C'est pourquoi la démarche actuelle est plus prometteuse. Il s'agit de sensibiliser l'ensemble des travailleurs sur un problème qui les concerne tous. Un train de mesures contre les intérimaires en cache toujours un contre les travailleurs fixes. Ce travail de sensibilisation peut seul permettre de mieux se connaître, d'arriver à concrétiser le mot d'ordre « même patron, même combats », de mettre en œuvre nos objectifs de réduction des inégalités. Nous voulons recréer une communauté de travailleurs, alors que les patrons veulent la faire éclater. C'est le seul moyen de construire des rapports de forces, d'empêcher la remise en cause des avantages acquis, de faire prendre en compte les intérimaires à tous les niveaux de négociation. Ce qui s'est fait à Caen peut se faire ailleurs.

### Une convention collective institutionnaliserait l'intérim

Nous ne pensons pas que c'est en participant à la négociation sur la Convention collective de l'intérim que nous ferons avancer les choses. Cette négociation patauge, d'ailleurs. Ce n'est pas étonnant. Comment réunir en une seule convention toutes les professions ? Il y a déjà bien des difficultés, au niveau d'une branche,

### Quelle organisation ?

Des questions d'organisations sont ainsi posées. La FGSL a oscillé entre deux positions : pour avoir des résultats concrets, il faut s'organiser sur le plan de l'entreprise utilisatrice ; pour avoir une mobilisation des intérimaires et pouvoir faire prendre en compte leur existence dans l'organisation, il faut s'organiser entre intérimaires. En 1968 fut créé à la CFDT un syndicat parisien des intérimaires. L'expérience a amené rapidement à abandonner cette tentative et à consacrer les efforts à organiser les intérimaires dans les sections fixes tout en mettant en place un bulletin de coordination. L'intégration des intérimaires dans les sections fixes est une attitude qui commence à faire son chemin, même si elle n'était pas acquise d'avance.

Des propositions d'organisation sont faites par la fédération des services, compte tenu des différents types d'intérim existant selon les qualifications et les branches : -Intérim longue durée : intégration dans les sections existantes des entreprises utilisatrices ; -Intérim courte durée s'exerçant généralement dans le cadre d'une branche donnée : intégration au syndicat local des services. Dans ce cadre existent plusieurs « collectifs intérimaires » ; - mise en place d'une coordination, sous supervision des syndicats et des structures interprofessionnelles, des sections et collectifs intérimaires existants. (...)

à bâtir des grilles de salaires. Comment le faire pour toutes les branches concernées ? Comment envisager tous les problèmes qui relèvent d'une convention collective ? Ce serait insensé. En fait, ce que cherche les patrons avec cette négociation, c'est d'avoir pignon sur rue, de court-circuiter les organisations syndicales sur le terrain. Pour nous, participer à cette négociation, ce serait admettre de fait l'intérim, alors que nous le condamnons fermement, et que dans notre plate-forme revendicative de 1977, nous disons « le recours à l'intérim est interdit ». Nous nous battons non pas pour la reconnaissance du fait intérim, mais pour la disparition des divisions que cela entraîne. »

C'est la revue  
supplément, et tout  
spécialement, à propos !

«DE LA REVOLTE A LA REVOLUTION !»

# REBELLES

Journal de l'Union Communiste de la Jeunesse Révolutionnaire



- Echos des lycées et LEP.....p.2
- On en discute dans *Rebelle*: la drogue.....p.4
- Le Zimbabwe.....p.7
- Cinéma : quand les jeunes jouent les vedettes !.....p.9
- Marée noire, Plogoff : la colère bretonne.....p.14
- Teenage Riot : groupe rock du Havre.....p.16

## Abonnements

Un an (10n° + suppléments) 30 F  
Abonnement de soutien .... 50 F

A retourner à : *Rebelle*

CCP Gilles Rivet 35 233 56 A  
La Source

Nom .....  
Prénom .....  
Profession .....  
Adresse .....

Pour tout contact avec l'UCJR :  
LIBRAIRIE POPULAIRE  
23 rue Saint Sauveur  
75002 PARIS

## Librairie Populaire (Paris) : Livres et débats

Ouverte depuis un an à l'initiative de la fédération de Paris du PCR ml, la Librairie Populaire ne cesse d'élargir ses activités et d'améliorer le nombre et la qualité des ouvrages qu'elle vous propose (littérature, sociologie, philosophie, connaissance du tiers-monde, actualité politique et internationale, féminisme, etc... et de nombreuses revues d'organisations de masse).

- Parmi les nouveautés, nous signalons :
- Les bouches s'ouvrent - H.Fizbin 50F
  - L'effet Rocard - Hamon-Rothman 49F
  - Usines et Ouvriers - Ouvrage collectif 38F
  - Procès à Prague - par le VONS 29F
  - L'impérialisme français - Cedetim 20F
  - Aux origines de la Commune - Dalotel-Faure-Freimuth 78F
  - Comment se soignent les chinois aujourd'hui 45F
  - La moisson du phénix - Han Suyin 68F
  - Mémoires de Grigorenko 89F
  - Le pain nu - Mohamed Chourki 37F
  - Le règne de barbarie - Laâbi 39F

Nous avons d'autre part le plaisir de vous informer de l'existence d'une *Carte de fidélité* qui vous donne jusqu'à 15% de réduction sur vos achats.

Enfin, comme par le passé, la Librairie organise régulièrement des débats et rencontres avec des auteurs. Parmi les prochains prévus, et qui vous seront confirmés dans ce journal,

N'hésitez pas à venir nous voir ou à téléphoner pour vos commandes.

LIBRAIRIE POPULAIRE, 23 rue Saint Sauveur, Paris 2<sup>e</sup>  
M<sup>o</sup> Réaumur - Tel. : 508-82-87  
ouvert de 10h à 19h30 du mardi au samedi

## Sécurité sociale : après la journée du 13 mai et le report du projet de loi Berger

# «Chacun fait ses comptes»

Assurément, la mobilisation du 13 mai a connu une certaine importance. Pour exemple, la manifestation de Paris, organisée par la CGT, qui a rassemblé plus de monde que celle du 24 avril ou du premier mai. Environ 50 000 personnes, dont une forte proportion de travailleurs hospitaliers, mais aussi des postiers, des cheminots, des employés du secteur social et, dans une moindre mesure, des ouvriers du privé. Bien sûr, si l'on prend les choses hôpital par hôpital, on n'arrive bien souvent pas à la centaine de manifestants sur plusieurs milliers de travailleurs. Ce qui concrètement, représente moins de monde que le nombre des syndiqués dans l'hôpital. Il y a bien sûr le fait que, pour ce secteur en tout cas, la journée du 13 mai était la sixième journée d'action depuis le mois de décembre, qu'elle arrive dans un contexte empoisonné par les divisions syndicales et, surtout, que bien des travailleurs ont aujourd'hui des doutes sur l'efficacité de tels mouvements.

### «Une journée directement revendicative»

Cela dit, et d'un point de vue global, davantage de travailleurs y ont participé. Pas seulement les sections CFDT du secteur Santé, pas seulement quelques autres sections CFDT de l'Équipement, de l'INSEE, de quelques grands magasins. Pas seulement des militants CFDT de tel ou tel endroit, venus simplement avec leur badge se mêler aux manifestants CGT. Mais y compris dans les rangs de la CGT, ils ne sont pas rares ceux qui avaient refusé de participer aux précédentes initiatives de leur centrale du fait de leur caractère sectaire, anti-unitaire, et qui se retrouvaient ce mardi à la Nation. Pour eux, cette fois, c'était *«une lutte revendicative»* dont l'objectif n'était plus aussi nettement de s'affirmer en tant que CGT, d'écraser par sa capacité de mobilisation la centrale concurrente. Et, de fait, la manifestation parisienne était beaucoup moins sectaire, plus discrète par rapport à la CFDT. Même si bien des mots d'ordre se limitaient à des variantes de *«Union... avec la CGT»*, elle avait un caractère moins tendu.

### Un certain rapport de forces pour la CGT

Il faut dire que, pour la centrale de Georges Séguy, le gros du travail avait déjà été fait lors du 1er mai et qu'elle se sentait certainement dans un rapport de forces suffisant pour lâcher un peu de lest, d'autant plus facilement que le thème de la journée

■ *«Au soir du 13 mai, chacun fera ses comptes»*, avait déclaré Georges Séguy quelques jours avant la journée d'action pour la Sécurité Sociale, contre les projets gouvernementaux et en particulier la loi Berger. Effectivement, d'une certaine façon, tout le monde fait ses comptes, d'autant plus que le docteur Henry Berger, député RPR de la Côte d'Or, décidait mercredi soir, le lendemain donc de l'initiative syndicale, de surseoir à l'examen par le Parlement de sa proposition de loi sur la réforme de la Sécurité Sociale. Bien évidemment, ce retrait du projet de l'ordre du jour de l'Assemblée est interprété par les syndicats comme une victoire de taille, et donne à première vue des arguments à la CGT dans la querelle qui l'oppose à la CFDT. De l'autre côté, Henry Berger ne s'estime pas battu, que ce report n'a aucune signification politique, qu'il ne s'agit que d'une coïncidence. Pour lui, son projet remanié repassera devant la commission des lois d'ici trois semaines, et viendra devant le Parlement d'ici fin juin au plus tard...

pouvait paraître plus unifiant, et concerner l'ensemble des travailleurs. De toutes façons, la direction CGT entend bien poursuivre, en s'appuyant sur la mobilisation du 13 mai, et tout faire pour amener la CFDT sur des positions les plus proches possibles des siennes. C'est ce que veut dire Georges Séguy quand il commente en ces termes les prochaines rencontres avec la CFDT : *«La meilleure façon de promouvoir l'Union, c'est d'organiser l'action»*. Autrement dit : *«Messieurs de la CFDT, faites vos comptes. Sans vous, nous avons pu rassembler des dizaines de milliers de personnes, y compris parmi vos adhérents. Il vaudrait peut-être mieux revenir à d'autres conceptions...»* Dans ce sens, le recul du gouvernement avec le retrait, même provisoire, du projet de loi Berger, vient apporter de l'eau à son moulin. Krasucki, secrétaire de la CGT, déclarait d'ailleurs tout de suite que ce retrait était : *«un résultat direct de la puissance du mouvement du 13 mai auquel la CGT a pris une part décisive.»*

### «Une simple coïncidence» ?

Cela dit, il ne faudrait pas trop s'y laisser prendre. Incontestablement, malgré les affirmations du père de ce projet de loi, il ne s'agit pas, bien sûr, d'une *«simple coïncidence»*. Henry Berger déclarait récemment qu'il voulait simplement remanier son texte, *«pour faire toute la clarté»*, parce que, selon lui, *«même parmi la classe politique, de l'opposition aussi bien que de la majorité, certains élus mélangeaient tout, ma proposition de loi, l'instauration du ticket modérateur d'ordre public et la nouvelle convention médecins-Sécurité sociale»*. On peut douter de la validité d'une telle explication. Cela dit, on peut être certain que le gouvernement ne fera pas complètement machine arrière sur ce projet très important pour lui, simplement après la journée d'action du 13 mai, même s'il se rend compte du mécontentement populaire qu'il suscite parmi les travailleurs et parmi les professions concernées directement par la réforme de la Sécurité sociale. D'une part, il faut bien voir que le projet Berger n'est pas le seul élément du dispositif mis

en place par le gouvernement pour réduire les dépenses de santé prises en charge par la Sécurité sociale.

### D'autres mesures se mettent en place

Le ticket modérateur, qui contraint les mutuelles à laisser une partie des dépenses aux assurés, a bel et bien été décrété depuis le 1er mai. Les mesures concernant l'exclusion des chômeurs, au bout d'un an, de toute protection sociale, sont toujours là. La négociation qui se poursuit avec un des syndicats de médecins sur le problème des conventions entre le corps médical et la Sécurité sociale repose toujours sur les mêmes bases. En clair, deux grandes catégories de médecins, une conventionnée à condition de ne pas prescrire plus qu'un quota bien fixé, l'autre complètement libre, et donc pas remboursée. En fait donc, tout ne passe pas par la loi Berger, loin de là.

### Les assurances privées sur les rangs

Et quand on voit de grandes sociétés d'assurances comme l'UAP sortir des publicités où l'on peut lire textuellement : *«Aujourd'hui vous êtes en bonne santé... mais demain ? En cas de maladie, accident, arrêt de travail, l'UAP vous garantit le remboursement à 100% du ticket modérateur de vos frais»*, qu'elle propose *«la possibilité de garantir les dépassements d'honoraires»*... on peut penser qu'elle sait très bien à quoi s'en tenir sur les projets gouvernementaux...

Autant dire que la bataille est loin d'être gagnée. Non seulement contre la loi Berger, mais aussi contre l'ensemble des mesures mises en place, d'une façon plus dispersée et donc moins criante, contre le droit à la santé des travailleurs.

Monique CHERAN

Yasser Arafat au «Club de la presse» d'Europe 1

# «Non aux concessions au détriment de mon peuple»

Dimanche soir, le président du Conseil National de l'Organisation de Libération de la Palestine répondait aux questions de la presse française depuis Beyrouth. Au moment où la population palestinienne des territoires occupés depuis 1967 voit ses maisons détruites, ses terres confisquées, ses représentants expulsés, les journalistes se sont montrés une fois de plus très préoccupés par... la sécurité d'Israël, comme devait le souligner à plusieurs reprises Yasser Arafat. En une heure d'émission, une seule question aura porté sur la situation en Cisjordanie, alors que plusieurs journalistes revenaient constamment à la charge pour demander au dirigeant palestinien de se prononcer sur la reconnaissance de l'Etat d'Israël. Une émission qui aura néanmoins permis un rapide tour d'horizon sur la situation au Moyen-Orient et plus largement : les négociations israélo-égyptiennes, les relations de l'OLP avec le nouvel Etat iranien, la position de l'OLP sur l'intervention soviétique en Afghanistan et une autre question qui nous préoccupe particulièrement : quand Yasser Arafat sera-t-il invité officiellement en France ?

Revenant comme un leit-motiv dans la bouche des journalistes, la question de la reconnaissance de l'Etat d'Israël telle qu'elle était abordée par ces derniers avait de quoi irriter le dirigeant de l'OLP qui fit remarquer très justement à ses interlocuteurs

«Est-ce toujours à la victime de tout accorder ? » Loin d'écarter cette question, Yasser Arafat y a répondu de manière claire et nette à ceux qui lui suggéraient de modifier la charte de l'OLP : «non aux concessions au détriment de mon peuple». Quant à ceux qui assimilent

la fermeté de la résistance palestinienne, à un refus de toute solution, il leur a été rappelé que deux propositions constructives de l'OLP ont été rejetées par l'Etat sioniste.

## Le non israélien

Israël ne veut ni d'un Etat démocratique palestinien où vivraient côte à côte Musulmans, Juifs et Chrétiens, ni d'un Etat Palestinien sur la moindre parcelle des territoires occupés. Force est de constater lorsqu'on a le minimum d'honnêteté que les partisans du non systématique sont bien les dirigeants sionistes, qu'ils soient au gouvernement comme Begin — qui vient encore de refuser l'application de la résolution de l'ONU réclamant l'annulation de la mesure d'expulsion frappant les maires d'Hebron et de Khalkhoul — ou qu'ils soient dans l'opposition comme le parti Travailiste dont les «3 non» figurent dans le programme (non à l'arrêt des colonies de peuplement, non à toute négociation avec l'OLP et non à tout Etat Palestinien). N'en déplaise au journaliste du *Matin* qui semble entretenir certaines illusions sur ce même Parti Travailiste.

Qualifiée de «pas important mais insuffisant», la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple palestinien par Giscard n'a toujours pas débouché sur la visite officielle en France de Yasser Arafat, qui demande que la France reconnaisse également l'OLP comme seul représentant du peuple palestinien et qu'elle reconnaisse également son droit au retour. «60 % de mon peuple est réfugié, le reste est opprimé» devait indiquer le leader palestinien qui rappelait la répression quotidienne en Cisjordanie dernièrement : «des dizaines de maisons dynamitées, 700 voitures appartenant à des citoyens arabes détruites dans les villes d'Hebron, de Naplouse, de Jérusalem, de El Bireh».

Yasser Arafat a dénié à quiconque le droit d'empêcher le peuple palestinien de lutter les armes à la main pour sa libération, il a rappelé également que l'OLP était opposée à toute action armée en dehors de la Palestine occupée.

Abordant la situation internationale, le dirigeant de l'OLP s'est montré préoccupé par le «danger de guerre nucléaire créé par le problème de l'Afghanistan» et s'est déclaré partisan d'une solution diplomatique et pacifique comme le propose Bani Sadr. Il s'est montré très chaleureux à l'égard de l'Iran : «cette révolution a renversé le rapport de force dans la région, a soutenu depuis le début la cause du peuple palestinien».

Frank ROUSSEL



# La révolte des ghettos noirs aux USA

Dix-huit morts (dont 11 noirs), 400 blessés, près de 500 arrestations, les émeutes raciales de Miami sont parmi les plus graves survenues aux Etats-Unis depuis celles de Newark et Détroit en 1967. 3 600 gardes nationaux et deux cents policiers patrouillent dans les quartiers noirs de la ville où sévissent également des civils blancs qui font le coup de feu contre les noirs révoltés.

A l'origine de cette flambée de violence, un crime raciste, dont les auteurs, 4 policiers blancs, viennent d'être acquittés par un jury uniquement composé de blancs. La victime : Arthur Mac Duffie, un noir de 33 ans, arrêté pour excès de vitesse, était mort le crâne fracassé par les policiers ce qui fut confirmé par les experts au cours du procès. Venant s'ajouter aux discrimina-

tions raciales et aux brutalités policières dont la communauté noire est la victime permanente, le verdict du tribunal de Tampa a provoqué la révolte des ghettos noirs, particulièrement des jeunes qui refusent de subir. Un véritable climat de guerre civile s'est établi : quartier en flammes, couvre-feu décrété. Faut-il s'étonner des scènes de pillages qui se sont déroulées dans une ville où le chômage atteint 14 % de la population noire et 40 % des jeunes de moins de 21 ans ?

Le département de la justice vient de décider que les quatre policiers criminels seront à nouveau convoqués devant un jury fédéral pour infraction à la législation des droits civiques. Cette mesure suffira-t-elle à désamorcer la juste colère de la communauté noire ?



JEUDI 29 MAI - 20 HEURES  
à la Mutualité - Paris  
Meeting avec

## Les maires expulsés de Cisjordanie (Qawasmeh, Melhem)

et le directeur du bureau d'Information de l'OLP

Projection du film de l'ONU : «Oui, les Palestiniens ont des droits»

Participation de : Association Médicale Franco-Palestinienne, Association de Solidarité Franco-Arabe, Conseil Mondial des chrétiens pour la Palestine, Collectif National Palestine, Union Générale des Etudiants de Palestine.

CONCERT DE MUSIQUE PALESTINIENNE  
organisé par l'Association Médicale Franco-Palestinienne

- Le groupe *Sanabil*, des territoires occupés, pour la première fois en France  
- Hedi Guella

Le mercredi 4 juin à 20 H 30  
Théâtre de Paris, rue Blanche (M° Trinité)

Entrée 20 F.

## 1<sup>er</sup> mai : les «flagrants délits» ont encore frappé

On se souvient des procédures expéditives qui avaient envoyé en prison des manifestants par dizaines à la suite des journées des 23 mars et 1<sup>er</sup> Mai 1979, cette année n'a pas failli à la tradition. L'un des manifestants condamnés le 2 mai dernier, Dominique Ferret, éducateur, est victime d'une injustice flagrante. Ayant confondu une simple opération de police avec une agression raciste caractérisée, alors qu'il regagnait sa voiture garée à Saint-Michel, il s'est porté au secours de la victime. Il s'est alors fait rosser par deux autres personnes, qui se sont avérées plus tard être des policiers en civil comme leurs collègues. Première méprise, qui lui vaut d'être inculpé de «coups et blessures à agent de la force publique». Il aurait jeté un pavé sur un des policiers en civil, lui causant 75 jours d'arrêt maladie. Le hasard veut que la scène se soit passée à St-Michel, là où depuis Mai 68 le sol est bitumé...

Lèvre tuméfiée, nourri d'un morceau de pain depuis vingt-quatre heures, ayant passé la nuit avec dix autres personnes arrêtées, dans une minuscule cellule, Dominique Ferret, convaincu de sa bonne foi, sûr que son innocence sera reconnue dans les délais les plus brefs, choisit la procédure de flagrants délits.

Le résultat ne se fait pas attendre, le 2 mai, il est condamné à douze mois de prison dont huit mois fermes. Dominique Ferret a décidé de faire appel, un comité de soutien s'est constitué pour obtenir sa libération. Des pétitions circulent, le comité a monté une pièce de théâtre pour faire connaître ce cas qui n'est pas isolé et projette d'organiser une fête à Chelles, le 1<sup>er</sup> juin prochain.

Pour tout contact :  
Comité de soutien  
à Dominique Ferret  
Tel : 007.63.80

## 5 heures d'entretien qui n'ont pu effacer 5 mois d'occupation de l'Afghanistan

■ Préparé dans le plus grand secret, annoncé en dernière minute à grand renfort de publicité, le sommet Giscard-Brejnev qui vient de se tenir à Varsovie n'aura pas selon le communiqué français, permis de rapprocher «des positions éloignées et qui restent éloignées» (...) «notamment en ce qui concerne l'Afghanistan».

Certes, Giscard ne revient pas les mains totalement vides puisqu'il a obtenu des garanties de l'URSS sur la tenue d'un sommet mondial «restreint» l'année prochaine. Maigre résultat quand on le compare aux gains soviétiques dans cette opération.

Après l'absence de résultats de la visite de Gromyko en France en avril dernier, et le refus soviétique d'annoncer un quelconque retrait d'Afghanistan, les observateurs ne cachaient pas leur scepticisme à l'annonce de la rencontre Giscard-Gromyko. Les hypothèses les plus diverses étaient alors avancées, Giscard

aurait-il réussi à arracher quelques concessions à l'URSS, là où quelques heures avant, le secrétaire d'Etat américain Muskie avait échoué ? Assurément la France ne bénéficiait pas des sympathies américaines dans cette entreprise, tandis que Bonn y apportait son soutien. Mais cette périlleuse opération, pou-

vait-elle aller plus loin qu'une marque d'indépendance de la part de la France et de la RFA, vis à vis de la politique américaine ? Cet aspect positif montré par l'Europe qui perçoit le risque d'un alignement trop marqué sur les USA, suffit-il à compenser les multiples avantages que va tirer Moscou de la division du camp européen ? Les britanniques jugent sévèrement l'initiative française, interprétée comme une rupture avec l'engagement des Neufs de ne rencontrer aucun dirigeant soviétique de haut niveau avant que Moscou n'ait annoncé un retrait d'Afghanistan. Au moment où l'URSS intensifie sa campagne diplomatique en faveur d'une reprise de la «détente» et d'une reconnaissance du gouvernement qu'elle a installé à Kaboul, ce, sans même mentionner un quelconque retrait militaire d'Afghanistan, la réponse positive de Giscard arrive à point nommé pour aider l'ouverture vitale recherchée par Brejnev. Mardi, la Pravda ne cachait pas sa satisfaction : «Cet événement en lui-même, montre que la tendance à la poursuite des contacts, au maintien et à l'approfondissement de la détente et de la coopération mutuellement avantageuse dans l'intérêt de la paix européenne et mondiale se renforcent constamment en Europe».

Certes, sur le fond, Giscard n'a fait aucune concession notable, chacun est resté sur ses positions, il n'en reste pas moins que la rencontre a prouvé que l'URSS tout en continuant à marquer des points au niveau militaire, trouve encore des pays pour cautionner son prétendu désir de «dialogue». Jouant sur les contradictions internes à l'Europe, et sur celles qui opposent l'Europe aux Etat-Unis, l'URSS neutralise ainsi les réactions qui peuvent résulter de sa politique expansionniste. L'absence de politique européenne commune en matière de défense et le scepticisme quant à l'efficacité de la protection américaine, dont la puissance militaire peut être paralysée comme en Iran, sont sans doute pour beaucoup dans le risque pris par Giscard dans cette affaire.

Sans doute conscient des limites d'un tel «dialogue», Paris n'avait pas placé la barre trop haut en se contentant d'affirmer qu'il s'agissait de «faire en sorte que s'il n'est pas possible d'améliorer rapidement la situation internationale, on puisse au moins obtenir qu'elle ne s'aggrave pas». Le Pacte de Varsovie proposait la semaine dernière de réunir une conférence mondiale, Giscard, lui, préfère un «sommet des principaux pays responsables» afin de «procéder à l'examen des causes de tension dans le monde». Brejnev est d'accord pour une telle conférence qui devrait se tenir en 1981, il y a fort à parier que l'URSS mettra ce délai à profit pour tenter d'en finir avec la résistance afghane pour poursuivre ses visées expansionnistes.

R.F.

Frank ROUSSEL

## Travailleurs turcs sans papiers : 3 mois de lutte

- Stoléru fait trainer les premières régularisations
- Manifestation à la Bourse

■ En ce début de semaine, lundi 19 mai à 13 heures, on pouvait apprendre par la radio que les cotations de la Bourse n'étaient pas encore connues, contrairement à l'habitude ! La cause d'un tel retard — chose rare — on l'apprenait peu

Par cette initiative spectaculaire, les travailleurs turcs ont tenu à rappeler que leur lutte, engagée depuis le début de l'année, pour la régularisation de leurs papiers, est loin d'être terminée, même si aujourd'hui, plus ancrée au cœur des ateliers de travail, elle est moins visible.

Leur lutte est loin d'être terminée, et pour cause : son objectif, très précisément : obtenir des cartes de séjour et de travail pour tous — est encore loin d'être atteint. Stoléru, qui, il y a quinze jours, selon ses promesses, devait commencer à délivrer cette semaine les premières cartes de séjour et de travail... n'a toutefois pas donné suite à ses paroles.

C'est bien entendu pour rappeler qu'à force de trop faire trainer les choses, Stoléru pourrait bien voir de nouvelles initiatives de lutte prises, qu'avait lieu l'initiative de la Bourse. Le mot d'ordre : «Nous obtiendrons nos cartes de séjour et de travail coûte que coûte» scandé, montrait d'ailleurs la détermination des grévistes dans ce sens.

La régularisation des papiers, faut-il le rappeler, est la condition première pour les travailleurs turcs de la confection pour lutter dans de meilleures conditions contre la surexploitation dont ils sont victimes et que leur situation de clandestins, d'irréguliers permet d'aggraver d'autant plus : ce sont les conditions de travail dignes du Moyen-Age (dortoir dans les ateliers, ateliers

après : plusieurs centaines — 300 environ — de travailleurs turcs de la confection du quartier Sentier à Paris avaient fait irruption dans les locaux, massés devant la corbeille, juchés sur la galerie de tableau de cotation.



La manifestation des travailleurs turcs à la Bourse lundi dernier

sans fenêtre), des salaires plus bas que le SMIC pour des journées de travail de douze à quinze heures.

La lutte des travailleurs turcs, par leur forte mobilisation, a déjà remporté un premier succès qu'il faut souligner : entre autres, celui fondamental pour des travail-

leurs clandestins depuis des années, ignorés, d'être écoutés.

Ils ont imposé que leurs interlocuteurs soient reconnus par le gouvernement, et même reçus par Stoléru une première fois. C'est un premier pas énorme.

Leur mobilisation depuis trois mois — grèves de la faim, manifestations de rue, gaia à la Mu-

tualité — est évidemment à l'origine de ce premier succès.

Stoléru, devant la mobilisation des travailleurs turcs qui n'a pas faibli, était contraint, mardi après-midi, de recevoir une délégation de leur syndicat CFDT.

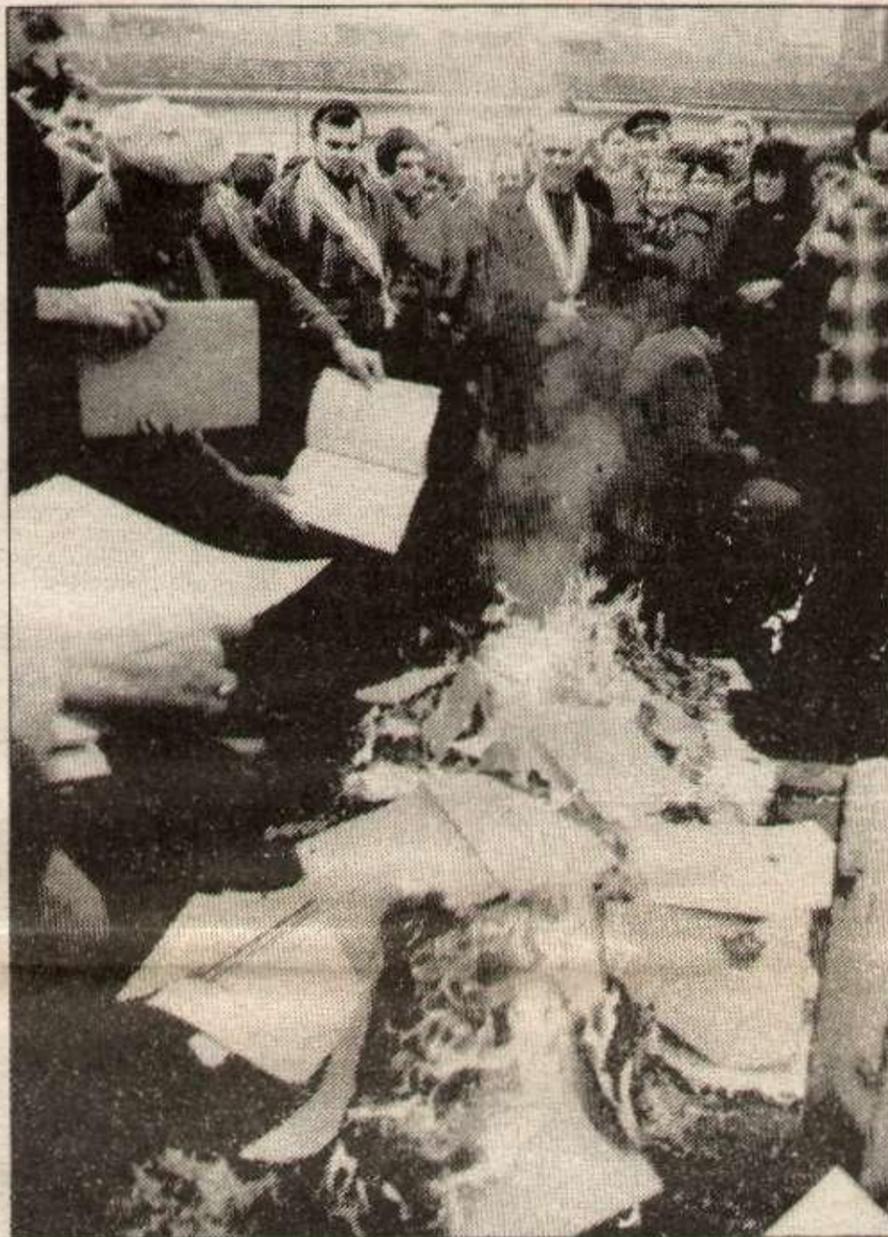
## Plogoff résiste

# Rassemblement les 24, 25 et 26 mai

*Du samedi 24 au lundi 26 mai, week-end de la Pentecôte, se tiendra sur le site de Plogoff, près de la Baie des Trépassés, un rassemblement contre l'implantation de la centrale, pour soutenir la lutte de toute la population du Cap Sizun, contre cette centrale que le gouvernement veut lui imposer coûte que coûte.*

*Leur détermination, les gens de Plogoff l'ont montrée depuis des mois, et chacun se souvient de la résistance qu'ils ont opposée, pendant les quarante jours de l'enquête «d'utilité publique», aux forces policières qui quadrillaient le cap. Près de 2 000 gardes mobiles équipés de blindés légers, de bulldozers, de canons à eau, de grenades de toutes sortes ont été envoyés sur place pour faire taire les gens de Plogoff. En vain !*

*Pendant quarante jours, ils seront harcelés sans cesse. Les «mairies annexes» auront le plus grand mal à s'installer, chaque matin. Des accrochages violents, au cours desquels les forces de l'ordre n'hésiteront devant rien, des dizaines d'arrestations, les procès qui mobilisent à Quimper plusieurs milliers de personnes à chaque fois. Une riposte de masse, une riposte d'une grande détermination.*



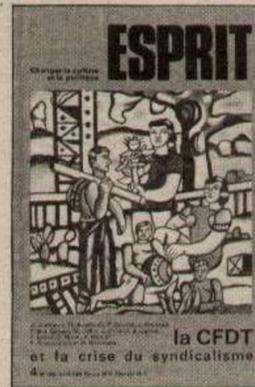
*Ce que les gens de Plogoff refusent, c'est ce programme qu'on leur impose sans tenir compte le moins du monde de leur point de vue, de leur volonté. Une bataille qui ne s'est pas limitée aux affrontements violents avec la police, mais qui s'est ancrée sur une réflexion plus large sur le programme nucléaire de la bourgeoisie. A ceux qui prétendent qu'ils n'ont rien compris, qu'ils mènent un combat d'arrière garde, les gens de Plogoff savent quoi répondre aujourd'hui. De là aussi vient leur force, et leur unité.*



*Pour le gouvernement, pour EDF, la bataille des gens de Plogoff doit être écrasée. Elle marquerait un précédent trop dangereux. C'est aussi pour cette raison qu'un peu partout dans le pays, Plogoff est devenu un symbole dans la lutte contre le programme nucléaire du gouvernement. Après le rassemblement du 15 mars, qui a vu affluer sur le site plus de 50 000 manifestants, le rassemblement de la Pentecôte doit marquer la poursuite du soutien à ce combat.*

## Soyons nombreux à Plogoff les 24, 25 et 26 mai

# Autogestion : un concept à plusieurs définitions



Dans *Esprit*, qui consacre son numéro d'avril à «La CFDT et la crise du syndicalisme», Edmond Maire décrit le socialisme autogestionnaire tel qu'il le conçoit, au travers de ses différences avec la social-démocratie.

«(...) En France, dès qu'il est question de la social-démocratie, nous sommes soumis à un terrorisme verbal de la part des communistes qui, toujours prêts à minimiser l'histoire de leurs propres déviations, ont tendance à mettre sur un plateau égal de la balance la déviation social-démocrate. Or c'est vraiment là une falsification de la réalité historique. Dans aucun pays, la social-démocratie n'a créé des Goulags. De plus, elle a abouti à des résultats, en ce qui concerne par exemple la réduction des inégalités, (...)

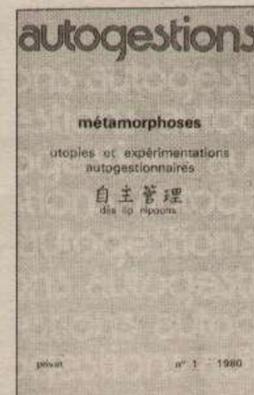
Je ne suis pas pour autant social-démocrate. (...)

Parce que sur deux points essentiels, qui pour moi sont constitutifs du socialisme, je ne sens pas de réponse, ni même d'esquisse de réponse dans le projet social-démocrate. Le premier de ces points est la diffusion du pouvoir. Le socialisme autogestionnaire repose sur l'idée qu'en s'associant pour maîtriser leur avenir individuel et collectif, les travailleurs et les citoyens se mettent en mouvement pour progresser, à travers des rapports complexes — incluant l'existence d'un Etat central inévitable et d'une planification — vers le débureaucratisme de la société, ou encore l'extension au maximum de la société civile. C'est, pour une part, une traduction moderne d'un certain idéal mutualiste, coopératif, mais dont il convient de dépasser les limites, car on sait aujourd'hui comment cet idéal a fini par s'installer dans le système capitaliste et souvent par s'y intégrer. A la question : «*Qui est le moteur du changement ?*», il me semble que les sociaux-démocrates mettent d'abord en avant la conquête

de l'Etat par leur parti, en s'appuyant sur le syndicat. Or, pour nous, socialistes autogestionnaires, le moteur du changement, ce sont les luttes sociales, s'appuyant sur une conscience de classe, sur un rassemblement conscient de la majorité de la population autour d'un projet socialiste. (...)

La deuxième différence ne réside plus dans la démarche ni dans l'organisation du pouvoir, mais dans la vision que l'une et l'autre ont du progrès. La social-démocratie se situe aujourd'hui encore dans la logique de l'esprit productiviste, avec une foi aveugle dans le développement des forces productives considéré comme source évidente de progrès et au fond, au-delà des discours théoriques, avec une certaine illusion sur la neutralité du progrès et de la technique : tout progrès scientifique, tout progrès technologique est un bon progrès.

Or cette vision-là, nous la sentons radicalement fautive et pas seulement en théorie, mais aussi dans les faits. Le monde entier est en train de s'apercevoir qu'il n'y a pas de croissance infinie, ni de progrès qui résulterait purement et simplement de la croissance continue de la production. Au fond, la question à résoudre est double : que produire et comment produire ? Il faut à la fois produire autre chose et produire différemment. «Produire autrement», c'est chercher à réduire les distances entre ceux qui conçoivent ceux qui exécutent : «produire autre chose», c'est assurer à travers une planification démocratique contractuelle, le contrôle et l'orientation des investissements par les diverses collectivités concernées — entreprises, régions, nation — c'est réhabiliter la qualité ou la durée des produits, c'est organiser la coopération internationale au lieu d'accepter la domination des firmes multinationales. (...)



■ L'autogestion est aujourd'hui sans conteste un des thèmes centraux de la réflexion politique. Naguère avancée par le PSU, puis par la CFDT, l'autogestion est maintenant mise en avant par le Parti socialiste, et même, de manière encore plus récente, par le PCF. Plus globalement, l'idée a cours au-delà des frontières : avec l'expérience yougoslave bien sûr, dont il a été largement question à l'occasion de la disparition du maréchal Tito, mais aussi ailleurs.

Ainsi la revue *Autogestions*, qui assure «la continuité intellectuelle et scientifique» de la revue *Autogestion et Socialisme*, disparue en mars 1979 après douze années d'existence, évoque-t-elle les expériences «en Algérie, au Portugal, au Pérou», avant de consacrer son dossier aux «modèles et expériences autogestionnaires au Japon».

Ainsi le mensuel du PCF, *Economie et Politique*, rappelle-t-il, à l'occasion d'un dossier sur «les réalités des économies socialistes», que «le terme d'autogestion a franchi les frontières de la Yougoslavie. Il est employé dans les documents officiels en Roumanie, et il est apparu depuis peu en Pologne (*Polityka*, 5 janvier 1980)».

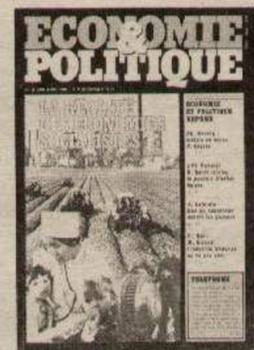
Concept largement usité, l'autogestion ne reçoit pas partout, tant s'en faut, la même définition.

Autogestions, pour sa part, a choisi de retracer une expérience concrète, au Japon, en associant cependant d'une mise en garde «on a choisi délibérément de traduire les termes japonais - jishu-kanri- et anglais - self-management - par «autogestion», alors qu'ils désignent parfois seulement une sorte de «gestion autonome» de l'entreprise ou bien des formules de participation restreinte des travailleurs à l'administration des unités de productions». L'auteur de l'étude qui a été présentée à la conférence internationale d'études sur l'Autogestion, à Venise en septembre 79, rappelle d'abord qu'un «nouveau type de syndicalisme est apparu au Japon à la fin des années 60 : «certains de ses promoteurs étaient influencés par la notion française de «la nouvelle classe ouvrière» ainsi que par les tendances du PS français ; d'autres étaient partisans du contrôle ouvrier, au sens marxiste-léniniste du terme. Cette tendance s'associa aux critiques faites au système soviétique par les socialistes japonais au cours des années 70. Il semble bien que leur pensée ait surtout été influencée par des apports extérieurs (France, Yougoslavie, œuvres de Gramsci) et qu'elle ne se soit que rarement enracinée dans les réalités de la société japonaise. Le problème auquel ils ont porté la plus grande attention et sur lequel ils ont fondé un grand espoir est celui, récemment apparu, des expériences d'autogestion ouvrière dans les petites ou moyennes entreprises menacées de faillite». L'auteur analyse ensuite le cas d'une fabrique de chocolat, la *Fujiya Seika*.

«(...) La *Fujiya Seika*, une manufacture de chocolat a fait faillite à l'automne de 1977 ; les syndicats ont alors occupé l'usine et commencé à assurer eux-mêmes la production. Un accord conclu entre les syndicats et l'ancien gérant-propriétaire assurant aux syndicats le droit d'utiliser les locaux et les équipements de l'usine et de vendre sa production. L'un des distributeurs de l'entreprise était un sympathisant du syndicat et l'aide dans son activité. Sur la base des résultats obtenus, les syndicats fondèrent une nouvelle société sous le même nom de *Fujiya Seika* au sein de laquelle il n'existe plus d'organisme syndical. Le capital est partagé entre les travailleurs et tous les problèmes de gestion de l'entreprise leur sont soumis. Le niveau des salaires est plutôt plus élevé que dans les autres entreprises de même taille, mais l'éventail des salaires est très peu ouvert (de 1 à 3). La direction se compose de cinq personnes, dont trois étaient les dirigeants syndicaux et deux appartenaient aux cadres moyens de l'ancienne *Fujiya*. La division du travail est stricte, tant

au plan horizontal que vertical. De plus, il existe une distinction marquée entre les travailleurs habituels (les anciens membres du syndicat devenus porteurs de parts) et les employés occasionnels (essentiellement des travailleurs à temps partiel).

Dans ce cas, le système d'autogestion a atteint son but et les affaires ont repris, mais simultanément, les partisans de ce système ont perdu peu à peu l'esprit de l'autogestion. Dans les premiers temps de l'autogestion, à la *Fujiya*, il n'existait pas de différenciation hiérarchique entre les travailleurs qui formaient une équipe unie au moral élevé. Les travailleurs de chez *Petri* et des autres entreprises ont connu, eux aussi, les mêmes problèmes objectifs et subjectifs. Mais, dans un deuxième temps, lorsque l'autogestion s'est mise en place, gestion et production ont commencé à se séparer et, à un troisième stade, la gestion a pris son indépendance et les travailleurs s'en sont désintéressés. Et, pour finir, on a vu se reconstituer une nouvelle hiérarchie. (...)



Le PCF, quant à lui, met prioritairement l'accent sur la démarche autogestionnaire. Qu'est-ce-à-dire concrètement ? En retraçant les travaux du colloque de Nanterre, le numéro d'avril de *Economie et Politique* donne quelques pistes de cette démarche autogestionnaire, s'agissant des ingénieurs, techniciens, agents de maîtrise et cadres.

«(...)

Autogestion ou cogestion ?

Poser en ces termes l'alternative, c'est aussi permettre de répondre à une question surgie des débats. Certains intervenants se sont interrogés : «*Vouloir changer les rapports sociaux,*

mettre en œuvre de nouvelles organisations du travail, agir pour rendre plus efficace l'entreprise dès maintenant n'est-ce pas jouer le jeu du patronat ? N'est-ce pas, dans les conditions actuelles, entraîner plus d'exploitation pour les travailleurs, créer plus de profit pour le capital ?».

Transformer l'entreprise, ce n'est pas seulement réorganiser le travail et obtenir plus de moyens, c'est aussi mettre en avant les intérêts des travailleurs et dénoncer la cause des mauvaises conditions de travail : le profit.

Transformer l'entreprise, ce n'est pas seulement faire évoluer les rapports sociaux dans un sens moins autoritaire, c'est aussi organiser, instituer la participation de tous aux décisions de l'entreprise et condamner le secret entretenu par les directions.

Transformer l'entreprise, ce n'est pas seulement rendre l'économie française et ses entreprises plus efficaces, plus compétitives, c'est aussi proposer des débouchés nouveaux et accroître la consommation intérieure, combattre les fermetures de services, d'ateliers, d'entreprises, l'abandon de branches entières de notre économie.

Transformer l'entreprise, ce n'est pas seulement améliorer «son» entreprise, c'est aussi s'ouvrir sur le monde, vouloir que la France, par le développement de la recherche et sa technologie, s'attaque aux fileaux que sont la faim dans le monde, le sous-développement. C'est réagir lorsque Giscard d'Estaing parle de déclin de l'espèce humaine.

Transformer l'entreprise, ce n'est donc pas seulement, comme les cadres ont tendance à le faire, «gérer» les effets, c'est aussi et en même temps s'attaquer aux causes et les dénoncer

Pas de formule

Les cadres, peut-être plus que tous les autres, ont peur du vide. Ils aiment bien, avoir est-ce leur éducation, être un programme à remplir, des objectifs précis, conjoncturels, rapprochés à atteindre.

Nous leur proposons quelque chose de plus enthousiasmant, de plus aventureux : l'autogestion. Là, pas de formule à appliquer, pas de programme pré-établi qui serait la solution de tout. (...)

Que proposons-nous ? Georges Marchais le rappelait : «*Répondre vraiment, concrètement, en s'en prenant à leurs causes, aux questions cruciales posées aujourd'hui à notre peuple et à notre pays. Ne plus définir tou-*

tes les priorités à partir des impératifs du capital au mépris des hommes, mais à partir des besoins sociaux et nationaux. En un mot : de s'y prendre autrement ; de mettre en œuvre une idée neuve de la croissance, un nouveau type de développement.» Et cela sur la base d'une idée simple : «*On ne développe pas une économie moderne en écrasant ceux qui en sont les véritables artisans.*»

N'est-ce pas autrement enthousiasmant que de multiplier les paperasseries, de s'enfoncer dans la bureaucratie et de gérer la pénurie ? Un participant le disait : «*Passée cette peur, les potentialités des cadres de s'investir dans une telle démarche sont immenses. D'une certaine façon, ils nous attendent. A nous de mieux leur montrer ce qu'elle signifie.*»

Responsabilité individuelle et responsabilité collective

Prendre en compte tous les besoins sociaux et nationaux, cela nécessite que chacun ait son mot à dire, à commencer par la classe ouvrière. Pas parce qu'elle serait, par décret, instituée nouvelle classe dirigeante, mais parce que aujourd'hui, on la fait taire, parce qu'elle est la classe qui est la plus directement et la plus durement exploitée, la plus nombreuse et la plus directement impliquée dans la production, la plus expérimentée, la plus déterminée dans le combat pour la justice sociale, les libertés et l'intérêt national.

Sans cette confrontation, sans entrave, à égalité, il n'y a pas d'avancée possible. C'est là une responsabilité collective, chacun étant membre d'un tout. Chacun devant prendre en compte ses besoins, ceux des autres catégories, de la société toute entière, chacun devant sur cette base chercher à trouver les meilleurs moyens d'y répondre.

Mais cette responsabilité collective ne dilue pas les responsabilités individuelles. Au contraire. Chacun à son rôle à jouer et doit faire preuve d'initiative. Les ingénieurs, les cadres, les agents de maîtrise, les techniciens n'ont pas à se mettre aux ordres de la classe ouvrière. Au contraire : qu'à chaque étape de la réflexion, mais aussi de la mise en œuvre, ils prennent leurs responsabilités, défendent leurs opinions. Ils représentent une force une somme de connaissances et d'expériences qui doit profiter à tous. Il n'y a pas de plafonnement, de limites à donner à leurs initiatives.

La démarche autogestionnaire du Parti communiste, c'est donc l'appel à la participation de chacun, au respect mutuel et au dépassement de soi. Elle suppose que s'instaure avec les employés et les ouvriers une coopération véritable, pour examiner ensemble les choix à faire, dans toutes les conséquences économiques, sociales et politiques, et dont la technique et la gestion ne détiennent pas toutes les clés. (...)

Directeur de publication : R. Rodriguez  
Imprimerie IPCC (Paris)  
Commission paritaire en cours

# Mouvement étudiant : la sauvagerie policière n'en viendra pas à bout !

■ «Ils ont tué à Jussieu !». Ce cri de révolte contre la sauvagerie policière, des dizaines de milliers d'étudiants l'ont crié, dans tout le pays. Révoltés par la brutalité totale de la répression, que se soit à Paris ou à Grenoble : charges d'une rare violence dans la faculté même de Jussieu, grenades lancées dans les salles de cours, et, tragique, la mort d'un manifestant. Révoltés par le cynisme, le racisme débridé dont ont fait preuve les Barre et les Bonnet, quelques heures après la mort d'Alain Begrand.

«Nous ne voulons pas d'universités qui soient des dépotoirs», dit l'un. «Nous n'admettons pas que les étudiants étrangers viennent attraper en France la vérole politique», dit l'autre. C'est tout ce qu'ils ont trouvé à dire, alors même que les forces de l'ordre, par leur intervention meurtrière, venaient de tuer un manifestant. La violence, c'est tout ce qu'ils ont trouvé comme réponse à la lutte qu'on engagée depuis plusieurs mois des milliers d'étudiants, contre les circulaires et décrets racistes à l'université.

Le déchaînement policier n'a pu endiguer le mouvement

Par cette répression, le gouvernement comptait bien briser

la mobilisation étudiante. En fait, à Paris, c'est une manifestation massive qui a riposté à cet assaut, et à ce déchaînement répressif. Dans les autres facultés en grève, le mouvement n'a pas faibli, au contraire. Les déclarations provocatrices du gouvernement n'ont fait que renforcer la volonté de vaincre : dans leur emportement, les ministres concernés sont allés jusqu'au bout de leurs projets, de leurs intentions : les mesures Bonnet-Imbert ne sont pas qu'un barrage destiné à remonter le niveau intellectuel des facultés. L'examen de français imposé aux étudiants étrangers n'est qu'un aspect des choses. Plus fondamentalement, il s'agit de trier les étudiants étrangers, de les contrôler d'un point de vue politique, selon les souhaits des gouvernements des pays d'origine

Une politique ouvertement raciste

En effet, le décret Imbert institue une épreuve de langue française qui conditionne l'admission des étudiants étrangers dans les facultés. Selon les résultats, une commission ministérielle décide non seulement s'ils sont acceptés ou pas, mais encore s'ils iront dans telle ou telle université. La circulaire Bonnet met encore d'autres conditions à l'obtention d'un visa de séjour : une pré-inscription avant de partir du pays d'origine, une attestation bancaire prouvant que le futur étudiant dispose d'au moins 8 000 francs par an pour vivre. Une somme énorme. Ce n'est pas tout, puisque ces futurs étudiants ne doivent pas être fichés comme oppositionnels dans leur pays. C'est donc la chasse aux

militants politiques qui est ordonnée, «s'il apparaît que l'inscription dans un établissement supérieur n'est qu'un prétexte pour se maintenir en France», ce «maintien en France» est donc conditionné par des critères très stricts de réussite aux diplômes universitaires : DEUG en trois ans par exemple.

Ces mesures frappent principalement les étudiants originaires de pays du Tiers-Monde, et ne s'appliquent pas par exemple aux étudiants venus de la CEE.

Des préoccupations nouvelles

C'est principalement contre ces mesures racistes que le mouvement étudiant s'est développé. Après le recul des autorités d'Angers, la lutte s'est étendue très largement au moment du fameux examen de français, boycotté dans de très nombreuses facultés, marqué par des grèves de la faim, comme à Grenoble. Dans cette ville où la proportion d'étudiants étrangers est très forte, 218 d'entre eux devaient se présenter à l'examen. La solidarité a été immédiate, amplifiée par la répression policière contre les manifestations, qui ont regroupé de plus en plus de monde : jusqu'à 12 000 étudiants ! Plusieurs coordinations nationales se sont tenues, dont une à Grenoble, où le souci de démocratie dans le mouvement, le refus de toute tentative de récupération, sont allés de pair avec un approfondissement de la compréhension politique des projets du gouvernement.

Grenoble : 8 semaines de lutte, un succès important

Plus d'une fois, les médias ont annoncé le pourrissement, la mort prochaine du mouvement. Les étudiants se sont accrochés, ont surmonté les périodes de découragement, et leur obstination à croire qu'il fallait gagner, à tout faire pour y arriver, commence à porter ses fruits. Malgré des déclarations colériques de Barre ou de Bonnet, ceux de Grenoble viennent de remporter un succès de taille : les quatre présidents de l'université de Grenoble ont dû reculer : mardi 20, ils acceptaient l'inscription des 218 étudiants étrangers qui avaient boycotté l'examen de français, le retrait de la plainte déposée par le président de l'université scientifique. Ils déclaraient qu'ils feraient le nécessaire pour que cessent toutes les poursuites judiciaires. Un beau succès, arraché par huit semaines de grève opiniâtre. Un recul qui ne peut qu'encourager l'ensemble des étudiants à poursuivre la bataille pour l'abrogation complète des mesures Bonnet-Imbert !

R.F.

M.C.

■ Dans toute l'agitation des chancelleries secouées depuis l'automne dernier par toutes sortes de problèmes de première importance, installation de nouvelles fusées américaines en Europe, occupation de l'ambassade US en Iran, invasion de l'Afghanistan par l'URSS, fiasco de l'intervention américaine en Iran... la semaine que l'on vient de vivre ne manquait pas de relief : réunion de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, rencontre Gromyko - Muskie, réunion des ministres des Affaires étrangères des neuf à propos de l'Iran, et pour parachever, la rencontre impromptue de Giscard et de Brejnev à Varsovie. Chacun de ces faits mériterait une étude particulière. Leur entremêlement cependant réunit en un tout les tensions qui président à leur apparition.

Sans conteste, l'Union Soviétique apparaît dans le domaine diplomatique aussi pleine de ressources que ses armées en manifestent sur le terrain. Le 14 mai, l'agence Tass publiait une longue déclaration du gouvernement afghan, installée par les troupes soviétiques. Celle-ci définit les conditions concrètes pour le retrait des troupes soviétiques soit :

— un traité irano-afghan sur « le développement des relations amicales et d'une coopération mutuellement avantageuse pour les deux pays ».

— un traité pakistano-afghan sur la normalisation des relations comprenant « des engagements sur le refus des activités hostiles armées ou autres à partir de leurs territoires respectifs contre l'autre partie ».

— les Etats-Unis et l'URSS seraient garantes de l'application de l'accord. « En ce qui concerne les garanties en provenance des Etats-Unis, elles doivent incorporer l'engagement explicite de ne mener aucune activité contre l'Afghanistan, y compris depuis les territoires de pays tiers ».

La part d'initiative du gouvernement afghan dans ces propositions est exactement mesurée par le fait que c'est rigoureusement l'esprit des propositions formulées par Brejnev le 22 février. Que ces propositions soient reprises par Kaboul, au moment d'une grande activité diplomatique et à la veille du sommet islamique d'Islamabad, indique assez quels fondements l'URSS entend donner à toute négociation : que la présence des troupes soviétiques en Afghanistan soit reconnue comme légitime tant par les pays voisins que par les Etats Unis ; qu'il soit établi, au mépris de la vérité des faits, que la cause des tensions n'est pas l'invasion de l'Afghanistan, mais la résistance du peuple afghan dont une partie de la population a trouvé abri contre le massacre dans les pays voisins. Bref, il faudrait que l'Iran, le Pakistan, les Etats Unis apportent à l'URSS leur concours à l'écrasement du peuple afghan pour le compte des soviétiques pour que le Kremlin consente à retirer ses 120 000 hommes ! C'est un record d'insolence diplomatique.

Encore ne faudrait-il pas en sous-estimer la portée. Qu'il s'agisse d'une manière de rejeter toute éventualité immédiate de retrait des troupes soviétiques est certain, puisqu'aucun des termes des propositions n'est acceptable par aucun des interlocuteurs auxquels elles s'adressent et que l'ensemble ne peut être accepté par personne qui ne soit inféodé à Moscou. Cependant elles contiennent des menaces, notamment en ce qui concerne le Pakistan, qui sont très réelles : si l'engagement mutuel réclamé par Kaboul n'est pas accepté, les moyens ne manquent pas de tirer profit de la complexité des relations entre les nationalités à l'intérieur de chaque pays et de pays à pays, pour remettre en cause l'existence même du Pakistan et créer de lourdes difficultés à l'Iran.

### Le pacte et la conférence de la paix

Lors de sa réunion, le Pacte de Varsovie n'a pas, du moins dans ses déclarations officielles, pris position en faveur de l'intervention soviétique en Afghanistan. Si l'on a connaissance de la présence de 5 000 soldats tchécoslovaques et d'une assistance est-allemande, il paraît moins sûr que la Pologne ou la Hongrie ne soient très enthousiastes, d'autant que le gouvernement roumain a fait connaître sans ambiguïté son hostilité, dès le début, à l'égard de l'intervention soviétique. Aussi le Pacte de Varsovie a-t-il essentiellement avancé des propositions « constructives » en faveur de la paix... sans mentionner, et pour cause, les prin-

## OTAN - Pacte de Varsovie : l'épreuve de force soviéto-américaine

Par Grégoire CARRAT

### La diplomatie plus l'intervention armée

La signification d'une telle initiative n'est pas dans son contenu. Elle est d'abord dans le bénéfice qu'en peut tirer l'URSS. D'abord à l'égard de ses propres partenaires, réticents pour une part à prendre fait et cause pour les initiatives bellicistes du Kremlin, mais prêts à soutenir la diplomatie soviétique entièrement placée sous le signe de « la recherche de la paix ». Ensuite à l'égard des pays européens et du Tiers-Monde, en désarmant leurs critiques de la politique agressive de l'URSS par une proposition de négociation de paix mondiale. C'est qu'elle n'a rien à y perdre : depuis l'instauration de la politique de détente elle a autant

assisté impuissants : si l'URSS n'obtient pas pacifiquement ce qu'elle veut, elle cherche autant qu'elle peut à l'obtenir par la force, et elle le peut de plus en plus. Ainsi les propositions de paix de l'URSS sont le complément nécessaire de ses initiatives armées ainsi que l'encouragement à toutes les tendances conciliatrices qui peuvent exister à son égard.

### Réunion de l'OTAN : l'agressivité US

Par contraste, la minceur des résultats officiels du sommet de l'OTAN fait encore ressortir le dynamisme du plus vieux ministre des Affaires étrangères du monde, Gromyko. La traditionnelle réunion de mai, regroupant

D'abord il a été décidé qu'une force navale européenne serait déployée en Méditerranée, pour compenser l'éventuel départ de troupes américaines pour la région du Golfe en cas de crise militaire. Cela est aussi bien une menace contre les pays du Golfe que le prolongement européen de la décision américaine de constituer une force d'intervention rapide dans le Golfe, préparatif concret à une confrontation militaire de grande envergure.

Ensuite, le nouveau secrétaire d'Etat a fait savoir que le Sénat américain ne ratifierait pas l'accord Salt II tant que les troupes soviétiques ne se retireraient pas d'Afghanistan. Le blocage dans les relations diplomatiques soviéto-US et l'éventualité d'une épreuve de force depuis longtemps différée ont encore été confirmés par l'absence de résultats de la rencontre entre Gromyko et Muskie, les représentants de l'URSS et des USA.

### USA-URSS : blocage avant quelle épreuve de force ?

Les réunions des deux alliances militaires ont donné toute la mesure des évolutions en cours : les USA ne paraissent plus voir d'issue à plus ou moins brève échéance que dans une épreuve de force comprenant des opérations militaires de grande envergure, éventuellement directement contre les troupes soviétiques ; l'attitude de Muskie est sans équivoque, le cafouillage de l'opération iranienne n'a pas signifié que les Etats-Unis n'avaient pas les moyens d'intervenir militairement, l'opération a précisément signifié le contraire ; par contre, les moyens militaires, du moins en parole, sont jugés inadéquats à l'égard de l'Iran. De son côté l'URSS cherche à mettre à profit par les moyens diplomatiques et militaires tous les avantages qu'elle peut tirer de la situation présente, après avoir consacré vingt ans à se doter des moyens qui lui permettent de le faire.

Dans ce cadre, les pays européens adoptent toute une série d'attitudes ambivalentes : l'accroissement de la tension entre les grands les conduit à être plus étroitement tributaires des décisions et de l'alliance avec les Etats-Unis, quel que soit leur désir d'autonomie ; leur souci de conserver les privilèges de nations industrialisées face au Tiers Monde les portent du côté des Etats-Unis ; et dans le même temps la nécessité de préserver leur autonomie les conduit à chercher des ententes hors d'Europe ; leur souci de ne pas voir réapparaître « les blocs » les conduit à maintenir des relations importantes avec l'URSS, mais sans garantie d'en maîtriser le processus ; leur volonté de réduire les risques dus aux points chauds les amène à définir leurs propres propositions sans moyens d'en assurer le succès. La grande difficulté est que l'Europe n'existe pas, surtout pas dans le domaine décisif actuellement pour son avenir : la défense.



L'armée soviétique défilant à Moscou

cipales initiatives à l'origine de la tension internationale. Deux documents sont issus de cette conférence. L'un en sept points proposant diverses mesures dans le prolongement de la politique de détente telle qu'elle est conduite depuis 1970, le second est un appel pour la réunion d'une conférence mondiale pour la paix.

La généralité des objectifs proposés par cet appel est telle qu'il ne signifie à peu près rien, sinon la manifestation de la part de son principal auteur d'une certaine dose de cynisme si l'on veut mettre derrière les mots ce qu'il fait pour les appliquer. En effet « les participants devraient concentrer leur attention sur les préoccupations de l'Europe et de l'humanité de liquider les foyers de tension internationale et sur la prévention de la guerre ». M. Brejnev veut-il dire que la conférence mondiale devrait concevoir son ordre du jour sur le modèle des négociations proposées à propos de l'Afghanistan : « laissez-nous agir à notre guise, sinon vous serez fauteur de guerre » ? Il est certain que les partenaires de l'URSS, la Roumanie notamment, mettent derrière ces mots tout autre chose. Il est certain également que l'URSS sait qu'elle répond d'une certaine manière aux préoccupations des pays européens de l'ouest prêts à porter attention à tout ce qui éloignerait un danger immédiat, face auquel ils sont démunis.

gagné aux négociations dites de paix, qu'elle a gagné par le succès de son effort militaire colossal. Or, au cours des dix dernières années elle a réussi un profond changement à l'échelle mondiale, parvenant à l'équivalence en terme de puissance avec les Etats-Unis, et a su démontrer sa capacité à mettre en œuvre ses moyens. Si bien que, principal fauteur de tensions internationales, elle peut, si elle peut en infléchir suffisamment le cours, être la principale bénéficiaire d'une négociation globale, étant bien entendu qu'à ses yeux celle-ci aurait comme postulat la reconnaissance des droits de l'URSS d'intervenir en Angola, Erythrée ou Afghanistan comme la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe avait eu comme prémices clairement énoncés par Brejnev lors de la conférence au sommet d'Helsinki la légitimité de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, pour défendre le socialisme, et dans tout autre pays de la zone. Personne n'y avait objecté.

En outre il existe, depuis 1977, un chantage presque ouvert, à l'égard de l'Europe en particulier, qui consiste à dire : « acceptez nos propositions de paix sinon vous ne pourrez échapper aux conséquences d'un conflit ». Au degré inférieur un autre argument existe aujourd'hui, qui repose sur les événements auxquels les pays européens ont

les ministres de la Défense et des Affaires étrangères, a renouvelé les décisions vieille de plus d'un an de renforcer les approvisionnements de toutes sortes. Il est vrai que les questions essentielles concernant l'équilibre des forces Est-Ouest ont déjà été tranchées : plan de renforcement de la défense à long terme, comprenant l'engagement d'augmenter en termes réels les budgets militaires de 3% par an, décision d'installer de nouveaux missiles en Europe.

Le principal effort des Etats-Unis n'a pas été, comme l'URSS au sein du pacte de Varsovie, de rallier leurs partenaires sur une importante initiative commune, mais d'empêcher que les initiatives parallèles à Camp David prennent corps, et d'obtenir une déclaration à propos de la prise d'otages américains en Iran. Celle-ci ne fait pas mention d'éventuelles sanctions économiques. L'ombre du fiasco américain en Iran, les incertitudes concernant la politique US matérialisées par le changement de secrétaire d'Etat et les aléas de l'élection présidentielle, n'ont pas contribué à éclaircir les relations.

Si aucune initiative diplomatique commune ne paraît surgir de l'OTAN, il n'en reste pas moins que les Etats-Unis ont poursuivi, à l'égard de leurs alliés, un forcing destiné, bon gré mal gré, à les engager à leurs côtés dans le cadre d'une confrontation.